



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2017

FOCUS HOME INTERACTIVE
Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance
Au capital de 6 272 942,40 Euros
Parc de Flandre « Le Beauvaisis » - Bâtiment 28
11, Rue de Cambrai - 75019 Paris
RCS Paris B 399 856 277

Attestation de la personne responsable

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine , de la situation financière du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontés.

A Paris, le 31 juillet 2018,


Jürgen Goeldner
Président du Directoire

FOCUS HOME INTERACTIVE
Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance
Au capital de 6 272 942,40 Euros
Parc de Flandre « Le Beauvaisis » - Bâtiment 28
11, Rue de Cambrai - 75019 Paris
RCS Paris B 399 856 277

**RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2018**

Le 31 juillet 2018,

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la Société Focus Home Interactive (ci-après, la « **Société** », ensemble avec sa filiale américaine, le « **Groupe** ») au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre les comptes annuels et consolidés à votre approbation.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE LA FILIALE

1. Activité de la Société et du Groupe

• **Présentation générale de l'activité de Focus Home Interactive**

Créée en 1995, Focus Home Interactive est un éditeur français de jeux vidéo dont la vocation est de produire et distribuer des jeux vidéo à succès originaux sur consoles de salon et PC, en téléchargement et en magasin, dans le monde entier.

Focus Home Interactive accompagne les studios de développement dans le suivi de production des jeux dont elle assure la communication et la commercialisation en s'appuyant sur les réseaux de distribution de ses partenaires – c'est-à-dire les réseaux de grossistes et magasins pour ce qui est de distribution physique, ou des plateformes de téléchargement pour la distribution digitale.

Focus Home Interactive a cherché et réussi à établir un écosystème pérenne de studios partenaires, en majorité français et à permettre le développement de talents qui ont été confirmés au fil des années à travers des jeux « AA » de plus en plus ambitieux.

Situation du Groupe et analyse de l'évolution des affaires

• Résultats consolidés

Faits marquants de la période :

Focus Home Interactive a réalisé un chiffre d'affaires sur quinze mois de 89,9 M€ au 31 mars 2018. L'année précédente sur 12 mois avait généré un chiffre d'affaires de 75,6 M€ au 31 décembre 2016. Le chiffre de 2017 est réalisé grâce à la réussite de « Spintires Mudrunner » lancé en Q4 2017 et à la solide contribution de Farming Simulator lancé fin 2016.

Notre marge brute est de 27,2 M€, elle était de 24,4 M€ l'année dernière. Le résultat d'exploitation est lui de 9,6 M€. Il était de 9,2 M€ au 31 décembre 2016.

Après prise en compte d'un résultat financier de 121 K€, d'un résultat exceptionnel de -16 K€, et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 3,2 M€, le résultat net pour les quinze mois s'élève à 6,5 M€

Le total de notre bilan passe de 56,7 M€ au 31 décembre 2016 à 61,1 M€ au 31 mars 2018. Les capitaux propres qui étaient de 26,5 M€ au 31 décembre 2016 atteignent 43,2 M€ au 31 mars 2018.

Les immobilisations incorporelles nettes baissent de 57 K€ à 25 K€, et les immobilisations corporelles nettes augmentent de 0,4 M€ à 0,5 M€.

La trésorerie nette du Groupe s'élève à 9,6 M€.

Les autres événements marquants de la période sont :

Augmentation du capital le 6 décembre 2017

Après exercice intégral de la clause d'extension, Le Groupe a placé 460 000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 1,20 €, au prix unitaire de 29 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 13,3 M€, représentant 9,7% du capital social avant opération, dans le respect des dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce.

Les fonds levés permettent au Groupe de renforcer la montée en puissance de son catalogue en développant de nouveaux partenariats avec des studios européens et mondiaux de premier plan, autour de projets toujours plus ambitieux. De nouveaux titres à fort potentiel, actuellement en développement et dont la commercialisation est prévue dès 2019, pourront également profiter de la levée de fonds et ainsi accroître la notoriété et l'attractivité du Groupe.

Changement des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 29 novembre 2017, les actionnaires ont approuvé la modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social en les fixant respectivement au 1er avril et 31 mars de chaque année. Ainsi l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 s'est clôturé le 31 mars 2018.

Lancement de The Surge – premier jeu à fort budget dit « IPO »

Le lancement de The Surge du studio allemand Deck 13 représente le premier jeu à bénéficier de financements complémentaires du Groupe. Suite au bon démarrage, le Groupe et le studio Deck13 ont décidé de lancer un programme de contenus additionnels payants et gratuits dont le premier DLC « A Walk in the Park », véritable extension du jeu, est sorti le 5 décembre 2017.

Lancement du jeu « Spintires : Mudrunner »

Au cours du quatrième trimestre 2017, le lancement de Spintires: MudRunner a créé la surprise sur le marché. Avec plus d'un demi-million de jeux vendus en seulement deux mois, le titre de Saber Interactive s'inscrit d'ores et déjà comme l'une des nouvelles licences phares du Groupe. Au-delà de son bon accueil sur PC au travers notamment de la plateforme Steam, le jeu s'est surtout bien vendu sur consoles avec en particulier un accueil très favorable aux Etats-Unis. Cette réussite est un nouvel exemple du savoir-faire du Groupe en matière d'identification de licences à fort potentiel et de valorisation de contenus originaux à l'international et sur tous les supports.

What's Next Focus 2018

En février 2018, se tenait à Paris le *What's Next* de Focus, un événement annuel auquel étaient conviés les journalistes du monde entier. Pendant deux jours, Focus Home Interactive a pu présenter quelques-uns de ses titres qui sortiront lors des deux prochaines années. Cet événement constitue un moment fort pour journalistes, distributeurs, consoliers et investisseurs qui ont pu mesurer lors de cet événement la véritable montée en gamme du catalogue de l'éditeur parisien.

Renforcement des équipes

Afin de mieux accompagner les studios dans le développement de jeu à plus fort potentiel, le Groupe a continué à renforcer ses équipes en 2017, passant de 87 salariés à la fin 2016 à 105 salariés au 31 mars 2018.

Enquête de la Commission Européenne

Le premier semestre 2017 a été marqué par l'ouverture d'une enquête de la Commission Européenne visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo sur PC. Précurseur européen dans les ventes digitales des jeux vidéo, et partenaire historique de Valve, Focus Home Interactive fait partie des 5 éditeurs ciblés par l'enquête ouverte par la Commission. Le Groupe coopère toujours avec la Commission à ce sujet au 31 mars 2018.

Signature d'un accord collectif

Fin mars 2017, la direction du Groupe a signé un accord collectif avec les salariés dont les dispositions prennent effet, en partie au 1er janvier 2017 et en partie au 1er avril 2017. Ces dispositions concernent essentiellement une réduction de temps de travail et une plus grande flexibilité pour la gestion et la prise de congés.

Signature de contrat

Le 10 octobre 2017, la société a annoncé sa nouvelle collaboration avec le studio Suisse Giants Software pour le best-seller *Farming Simulator 19*. La sortie du jeu est prévue pour la fin de l'année 2018 sur consoles et PC.

- **Activité en matière de recherche et développement**

Focus Home Interactive n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

- 2. **Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée et gestion des risques financiers**

- **Risques liés à la dépendance à l'égard des studios de développement externes**

Focus ne dispose pas de studio de développement intégré et il n'existe aucune relation capitalistique entre un ou plusieurs studios et la Société. La détérioration des relations existantes avec un ou plusieurs studios de développement partenaires ou les difficultés que pourrait rencontrer la Société à nouer des partenariats avec de nouveaux acteurs pourraient avoir un impact négatif plus ou moins sensible sur les revenus, les résultats futurs, la situation financière et le développement du Groupe. La défaillance financière d'un studio constituerait également un risque pour la Société.

- **Risques liés à la recherche et à la fidélisation des talents**

La réussite de notre Groupe dépend très largement du talent, des compétences et de l'implication des dirigeants mais également des collaborateurs clés.

Nous estimons qu'une partie au moins des tâches effectuées par ces collaborateurs clés pourrait être effectuée par d'autres collaborateurs, le cas échéant après une période d'adaptation et/ou de formation. Toutefois, le succès du Groupe étant notamment lié à la collaboration passée et présente de ses collaborateurs clés, nous ne pouvons garantir que leur départ ou indisponibilité, totale ou partielle, n'aurait pas un effet défavorable significatif sur notre activité, notre situation financière, nos résultats et nos perspectives de développement.

Focus Home Interactive aura besoin de recruter de nouveaux collaborateurs de haut niveau pour le développement de ses activités. Nous sommes en concurrence avec d'autres sociétés, françaises et étrangères, pour recruter et retenir notamment des personnels techniques hautement qualifiés. Notre incapacité à attirer ces personnes clés pourrait empêcher Focus Home Interactive d'atteindre nos objectifs et pourrait donc avoir un effet défavorable significatif sur notre activité, notre situation financière, nos résultats et nos perspectives de développement.

- **Risques liés à la gestion de la croissance interne de la Société**

Focus Home Interactive enregistre une croissance rapide de ses activités, ce qui requiert une implication forte de l'équipe dirigeante et nécessite une infrastructure opérationnelle et financière solide. La capacité de la Société à gérer efficacement sa croissance imposera d'utiliser de manière optimale l'ensemble de ses ressources disponibles et de veiller à leur adéquation avec les besoins futurs.

Si nous ne parvenons pas à gérer de façon efficace la croissance de nos activités, la qualité de notre offre pourrait en souffrir, ce qui pourrait nuire à notre notoriété et avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement de notre Société.

- **Risques liés à la non-réalisation du plan de développement**

Focus Home Interactive, comme tous les éditeurs, est dépendant du succès de son catalogue produits et de l'adéquation de son offre à la demande des consommateurs afin de pouvoir développer son activité dans les exercices à venir.

Si Focus Home Interactive ne parvenait pas à atteindre les succès escomptés sur son catalogue de jeux vidéo actuels et futurs dans les délais escomptés, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les perspectives de croissance, la situation financière, les résultats et le développement de la Société.

- **Risques liés à l'évolution du marché et à la concurrence**

Focus Home Interactive évolue sur un marché en croissance, mais de plus en plus concurrentiel et sélectif, soumis à des mouvements de concentration et marqué par une grande rapidité des évolutions technologiques, requérant des investissements importants en recherche et développement et soumis à des fluctuations économiques.

Par ailleurs, Focus Home Interactive doit faire face à l'accélération de la dématérialisation des jeux vidéo (téléchargement en ligne du jeu) et à l'émergence du marché du Cloud gaming.

Pour rester compétitif, il est essentiel de bien anticiper les tendances du marché et donc de bien choisir le format de développement d'un jeu vidéo. Un choix inapproprié pourrait avoir des conséquences défavorables sur le chiffre d'affaires, la rentabilité, la situation financière et le développement de notre Société.

Bien que la Société ait un modèle économique spécifique, elle est confrontée à une concurrence directe et indirecte composée de nombreux éditeurs de taille et de positionnements différents. L'accroissement de la concurrence à laquelle est confrontée Focus Home Interactive constitue un risque.

- **Risques liés au décalage ou de mauvais démarrage lors de la sortie d'un jeu phare**

Dans un contexte très concurrentiel, l'annonce du décalage d'un jeu attendu, quelle qu'en soit les raisons, pourraient avoir un effet défavorable plus ou moins significatif sur les revenus, les résultats futurs de Focus Home Interactive, sa situation financière et son développement.

C'est pourquoi la Société s'est fixé un double objectif de lancer des jeux de qualité et innovant tout en respectant des objectifs de coûts et de délais. De plus, grâce à son catalogue diversifié et caractérisé par une récurrence des succès, la Société n'est pas dépendante du succès d'un jeu phare sur chaque exercice.

- **Risques liés à la dépendance à l'égard des consoliers**

Dans le cadre de la commercialisation des jeux vidéo sur les différentes consoles, la Société doit soumettre chaque jeu à diverses étapes de validation par le consolier. La maîtrise par la Société de l'ensemble des exigences des constructeurs et des évolutions permanentes des cahiers des charges propres à chaque console au rythme notamment de l'enrichissement des technologies, constitue un enjeu majeur.

Bien qu'il n'existe aucune contrainte technique imposée pour les jeux destinés aux PC, Focus Home Interactive s'impose également un cahier des charges technique similaire à ceux requis par les consoliers afin que les jeux PC édités par Focus Home Interactive soient autant que possible exempts de problèmes techniques et offrent à l'utilisateur, quelle que soit la configuration de son ordinateur, une expérience de jeu similaire.

Par ailleurs, à l'instar de tous les éditeurs de jeux pour consoles, la Société est contrainte de produire les jeux destinés à la distribution physique dans des usines appartenant aux principaux consoliers ou des prestataires externes certifiés par leurs soins. Ainsi, l'approvisionnement est soumis à une approbation préalable des constructeurs, à la fabrication de ces supports en quantité suffisante et à la fixation du taux de royalties. Toute modification des conditions de vente par les constructeurs pourrait avoir un impact défavorable plus ou moins significatif sur les résultats de la Société et la situation financière du Groupe. Pour les jeux PC/Mac, il n'existe aucune dépendance particulière.

Enfin, Focus Home Interactive doit également obtenir les agréments pour chaque console de la part des consoliers (Sony, Nintendo ou Microsoft) afin d'être en mesure de pouvoir éditer des jeux sur ces consoles. La Société a obtenu les agréments sur l'ensemble des consoles incontournables, qui sont valables sur la période d'exploitation de la console, ainsi l'obtention de ces agréments ne constitue pas un risque significatif pour Focus Home Interactive.

- **Risques liés à une éventuelle dépendance commerciale**

A ce jour, nous estimons ne pas être dans une situation de dépendance commerciale que ce soit vis-à-vis d'un client ou d'un type de clientèle. Nous l'expliquons par la diversité de notre réseau de partenaires distributeurs retail implantés dans le monde entier et la diversification de nos canaux de commercialisation pour nos ventes dématérialisées.

Ainsi, en matière de distribution physique, Focus Home Interactive dispose d'un réseau de près de 50 distributeurs à l'international couvrant plus de 80 territoires. Les contrats de distribution sont conclus en général pour des titres spécifiques et pour une durée pouvant aller jusqu'à deux ans, nous offrant ainsi la possibilité de changer relativement facilement de distributeur en cas de défaillance de l'un d'entre eux ou de performances en deçà des attentes.

Afin de se prémunir contre les risques d'impayés sur la vente de produits physiques, nous avons souscrit un contrat d'assurance-crédit auprès d'Euler Hermès couvrant la majeure partie du chiffre d'affaires retail consolidé au titre de l'exercices 2017-2018.

Le taux de créances clients présentant un risque de recouvrement observé est nul au 31 mars 2018 alors qu'il était de 3% au 31 décembre 2016.

En matière de ventes dématérialisées, la Société dispose à la fois de ses propres sites en ligne et d'une présence sur les principales plateformes de téléchargement de jeux vidéo.

Enfin, contrairement à ses concurrents de taille significative qui misent sur le dernier trimestre de l'année civile pour profiter des ventes de Noël pour lancer leurs « *titres blockbusters* », la Société s'attache à ne pas concentrer le lancement de ses nouveaux titres sur cette même période afin d'optimiser la visibilité. Même si des pics de vente liés à des succès commerciaux plus ou moins marqués peuvent être constatés, les ventes du Groupe ne sont donc pas concernées par une saisonnalité structurelle.

- **Risques liés à la réglementation propre aux jeux vidéo**

La Société, comme tout éditeur de jeux doit se conformer aux dispositions légales nationales et communautaires, qui peuvent s'appliquer notamment au contenu des jeux vidéo et à la protection des consommateurs. Le non-respect de ces dispositions légales et, ses conséquences possibles, à savoir l'éventuel retrait d'un jeu vidéo du marché ou la mise en cause de la responsabilité de l'éditeur, pourraient avoir un impact négatif plus ou moins significatif sur les ventes, les résultats, la situation financière et les perspectives de développement du Groupe.

- **Risques liés aux droits de propriété intellectuelle et aux contrats de licences**

Risques liés à la remise en cause des droits d'exploitation dans un territoire

Lorsque Focus Home Interactive est titulaire des droits sur le titre des jeux vidéo, il a été mis en place une politique de protection de ce dernier à titre de marque en fonction des risques identifiés sur les territoires de distribution, de la nature du jeu vidéo et des perspectives de ventes futures.

Outre la protection au titre du droit des marques, il existe dans de nombreux pays dans lesquels la Société a son activité, des dispositions légales au titre du droit d'auteur et de la concurrence déloyale dont le titre et/ou le jeu vidéo bénéficient afin de garantir leur protection.

A ce jour, aucun des droits sur les titres et/ou jeux vidéo exploités par la Société n'a été revendiqué sur aucun territoire par un tiers. En cas de survenance d'une telle revendication, l'activité, les résultats, la situation financière et les perspectives de la Société pourraient s'en trouver affectés de manière plus ou moins significative selon le titre et/ou jeu vidéo concerné.

Risques liés au renouvellement du portefeuille de droits

Compte tenu de son activité, Focus Home Interactive est directement concernée par la gestion d'un portefeuille de droits concédés par les studios de développement.

Les droits d'exploitation sur les jeux obtenus par la Société auprès des studios, à travers des droits d'édition et de reproduction, lui sont conférés pour un territoire et une durée déterminée (durée qui peut être variable en fonction des contrats). Focus Home Interactive dispose donc d'un droit limité dans le temps sur les jeux vidéo développés par les studios.

Dans l'hypothèse où la Société ne parviendrait pas à acquérir de nouveaux droits, cette dernière verrait son catalogue d'exploitation diminuer, ce qui pourrait alors impacter négativement ses revenus, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives de développement.

Risques liés à l'évolution aux tendances du marché et à l'évolution dans la fonctionnalité des jeux en portefeuille

Focus Home Interactive observe que les jeux vidéo deviennent de plus en plus sociaux avec des interactions entre joueurs à l'intérieur des jeux vidéo. Ainsi certains permettent la création d'éléments susceptibles d'être soumis aux droits d'auteur ainsi que la réalisation d'échanges potentiellement soumis au droit de la consommation.

Nous veillons à ce que ces évolutions soient encadrées en conformité avec les dispositions légales applicables.

Risques liés au piratage et à la contrefaçon de droits d'auteurs

Le succès grandissant du catalogue de Focus Home Interactive peut entraîner des tentatives de copies illégales et de piratage.

A ce jour, notre Société n'a jamais été confrontée à des actions de piratages d'une ampleur telle, que ses résultats, sa situation financière ou son image de marque en aient pâties. Nous considérons que la digitalisation croissante du marché des jeux vidéo diminue drastiquement le risque de piratage des jeux vidéo. En effet, la digitalisation a permis aux éditeurs d'ajouter de nouvelles fonctionnalités téléchargeables ou utilisables en ligne en plus du jeu de base (qui s'entend sans connexion à internet), comme notamment :

- des mises à jour fréquentes des jeux vidéo par internet (sur consoles comme sur PC) permettant la correction de défauts du jeu ;
- le partage de données entre utilisateurs (« les communautés ») ;
- des modes multi-joueurs en ligne ; et
- des contenus additionnels à télécharger dont certains à titre gratuit.

Ces fonctionnalités sont autant de services additionnels qu'offre la digitalisation et qui ne peuvent être accessibles à des jeux vidéo piratés puisque pour y avoir accès, il est nécessaire au joueur de disposer du jeu originel (comportant des clés de codage cryptés). A défaut, le joueur peut toujours pirater un jeu mais ne pourra accéder à cet ensemble de contenus et se retrouve avec un jeu par essence fortement appauvri. Ainsi, la digitalisation croissante rend quasi systématique l'achat d'un jeu légal.

Nous considérons que notre positionnement puissant sur le segment du digital est de nature à limiter (même s'il ne peut être en totalité circonscrit) tout risque majeur de piratage de nos produits.

• **Risque de change**

Focus Home Interactive exerce ses activités à l'international et est donc sujet au risque de change provenant de différentes expositions en devises autre que l'Euro, et plus particulièrement en dollars américains, monnaie de facturation retenue aux Etats-Unis . Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018, la part des ventes facturée en dollars américains s'est élevée à 47% du chiffre d'affaires consolidé. Le résultat d'exploitation ainsi que les liquidités du Groupe sont donc soumis à des fluctuations des cours de change.

Notre Société bénéficie cependant d'un adossement mécanique entre des dépenses engagées en dollars (à savoir principalement les coûts de fabrication des supports physiques des jeux vidéo pour consoles et PC à destination du territoire américain, et supportés par la filiale américaine) et les encaissements sur ventes de jeux en dollars américains sur les ventes de produits physiques aux États-Unis. Néanmoins, le volume d'encaissement en dollars américains concernant une part importante des ventes réalisées en téléchargement pour lesquels aucun coût en dollars américains n'est directement imputé, le Groupe est fréquemment en situation excédentaire en dollars sur laquelle il peut être confronté aux fluctuations de la parité EUR/USD à moyen ou long terme.

Afin de limiter cette exposition au risque de change, le Groupe met en place des contrats de couverture de change Euro/Dollar américain, à différentes échéances, souscrits sur la base des prévisions d'excédent de devises USD à recevoir, ces contrats couvrant partiellement les excédents budgétés.

Ne pouvant exclure qu'une augmentation importante de son activité ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change, la Société revoit régulièrement les prévisions de flux à couvrir et renforce sa politique de couverture de ces risques au fur et à mesure de l'évolution. Si Focus Home Interactive ne parvenait pas à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, sa rentabilité pourrait s'en être altérée.

- **Risque de liquidité**

L'échéancier de la dette financière au 31 mars 2018 est le suivant :

Consolidé (en K€) - audité	TOTAL	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts bancaires et prêts OSEO	1 847	751	1 096	
Concours bancaires courants	0			
Total des emprunts et dettes financières	1 847	751	1 096	0
Valeurs Mobilières	0			
Trésorerie disponible	9 636	9 636		
Trésorerie nette / (Endettement net)	7 789	8 885	-1 096	0

Le Groupe revoit régulièrement ses sources de financement afin de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en tenant compte de sa trésorerie disponible (s'élevant à 9 636 K€ au 31 mars 2018) ainsi que :

- les sommes mobilisées dans les placements,
- du plan de remboursement de la dette financière existant à cette même date,
- du niveau d'activité actuel, et
- des engagements hors bilan.

Le Groupe dispose de lignes confirmées de crédit moyen terme allant de 2 à 3 ans auprès de ses banquiers et de la BPI. Le montant total des crédits à tirage « revolving » ou de facilité de caisse s'élève à 11 000 000 Euros.

Risque lié à l'existence de covenants financiers

Certains des emprunts souscrits par la Société comportent des clauses de respect de ratios financiers calculés annuellement sur la base des comptes sociaux ou consolidés de la Société.

Le non-respect de ces ratios, ou l'absence de waiver ou d'autorisation préalable des établissements bancaires prêteurs, pourrait entraîner l'exigibilité immédiate du capital restant dû à la date de non-respect, à défaut d'obtenir l'accord de la banque de renoncer au remboursement anticipé du solde dû.

Ces ratios portent sur les fonds propres, l'endettement, la situation nette et les dettes à moyen terme de la Société. Au 31 mars 2018, l'ensemble de ces covenants sont respectés.

Financement moyen terme à tirage « revolving » bancaire du Groupe

La société a obtenu des financements moyen terme à tirage variable dit « revolving » auprès de banques partenaires et de la BPI. Certains des contrats de financement comportent des clauses de respect de ratios financiers calculés annuellement sur la base des comptes sociaux de la Société :

- maintien du niveau du rapport « Fonds Propres » sur le total du bilan à un niveau supérieur à 20% ;
- maintien du niveau du rapport de l'endettement total à « Moyen et Long Terme » (total des dettes à plus d'un an telles que présentées dans l'annexe aux comptes consolidés) sur les « Fonds Propres » à un niveau inférieur à 1.

Le non-respect de ces ratios, ou l'absence de waiver ou d'autorisation préalable des établissements bancaires prêteurs, pourrait entraîner la rupture anticipée des contrats ainsi que le remboursement par anticipation de tout montant tiré. Au 31 mars 2018, la Société n'a pas de tirage en cours.

Au 31 mars 2018, l'ensemble de ces covenants sont respectés.

Il est rappelé qu'en 2012, un nantissement portant sur 40 280 titres de la Société a été accordé en sûreté sur les deux premiers emprunts par la société NABUBOTO, et ce pour un montant de 250 K€ au profit de la Banque Crédit du Nord et la Banque Palatine pari-passu.

Il est également rappelé qu'en juillet 2014 un nantissement portant sur 79 712 titres de la Société (soit 1,13% du capital) a été accordé en sûreté sur les deux emprunts souscrits en juillet et août 2014 par la société NABUBOTO (contrôlée par Denis THEBAUD, actionnaire majoritaire de la Société), pour un montant estimé de 375 K€ au profit de Banque Palatine et HSBC pari-passu. Par avenant du 11 juillet 2016, le nombre d'actions nanties a été ramené à 25 424 titres.

Risque de taux

L'intégralité des emprunts souscrits par le Groupe à la date du présent rapport et décrit ci-avant ont été réalisés à taux fixe.

Les placements en cours au 31 mars 2018 sont à taux garanti et ne sont pas exposés à la variation des taux de manière à impacter le niveau de ses liquidités disponibles.

Les taux de financement moyen terme sont indexés sur le taux EURIBOR. Un changement de ce taux pourrait augmenter le coût de tirage des lignes.

La Société considère que toute évolution à la hausse ou à la baisse d'environ 1% des taux d'intérêts aurait un impact non significatif sur son résultat net au regard du niveau dégagé par le résultat d'exploitation.

Risque relatif à l'existence d'instruments dilutifs

A ce jour, la Société a procédé à l'attribution de valeurs mobilières et d'instruments donnant accès au capital (actions gratuites, stock-options et bons de souscription d'action) au profit de dirigeants, salariés et membre du conseil de surveillance.

La Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou à l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société dans le cadre, notamment, de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés. Dans de tels cas, il en résulterait une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires de la Société.

Assurance et couverture des risques

Focus Home Interactive a mis en œuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés avec des montants de garantie qu'il estime compatible avec la nature de son activité, et continuera à appliquer la même politique dans le cadre du développement futur de son activité. Les polices d'assurance souscrites par le Groupe contiennent des exclusions et des plafonds de garantie ainsi que les franchises habituellement imposées par les compagnies d'assurance sur le marché.

Le montant des charges constatées par le Groupe au titre de l'ensemble des polices d'assurance (hors assurance-crédit client) s'est élevé à 172 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Procédures judiciaires et d'arbitrage

A l'exception de la procédure décrite au paragraphe 1 ci-dessus d'enquête de la Commission Européenne ouverte au mois de février 2017, à la date du présent rapport, Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 15 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Changement de la direction de la Société

Le 10 avril 2018, le Groupe a annoncé le départ de Cédric Lagarrigue, président du Directoire, suite à sa démission en date du 6 avril 2018. M Jürgen Goeldner a été aussitôt nommé par le Conseil de Surveillance pour prendre la présidence du Directoire du Groupe. Ancien membre de ce même Conseil, M Goeldner a plus de trente années d'expérience dans la direction de sociétés de jeux vidéo.

Après le départ de M Lagarrigue, il a été convenu d'un protocole d'accord transactionnel, autorisé par le Conseil de surveillance, à l'identique du processus d'autorisation des conventions réglementées. Ce protocole prévoit, à l'exclusion de tout autre engagement financier :

- le versement d'une indemnité forfaitaire, transactionnelle et définitive de 1 350 000 €.
- la levée de la condition de présence applicable aux 9 000 actions gratuites attribuées à M Lagarrigue par la société le 21 juillet 2017.
- l'exécution de la clause de non-concurrence rémunérée d'une durée de 12 mois prévue par son contrat de travail,

Signature d'un nouveau bail

Le Groupe a signé un bail pour l'extension des locaux situés au 11 rue de Cambrai, Parc Pont de Flandre, 75019 Paris.

Sortie réussie de Vampyr

Le Groupe se félicite du lancement le 5 juin 2018 de son jeu Vampyr, dont le budget de développement (hors Farming) est le plus important de son histoire. Se hissant au numéro un des ventes en Angleterre et en France, les retours des joueurs et du marché sont très positifs.

4. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Durant la dernière année fiscale, Focus Home Interactive a poursuivi sa croissance et a encore pu élargir son catalogue avec des titres comme "*Vampyr*".

Nous avons connu une nouvelle année record malgré des changements de gouvernance et le rachat par un autre éditeur de l'un de nos principaux studios de développement. Cela n'a pas porté et ne portera pas atteinte à notre développement.

En se focalisant sur des produits innovants et en intégrant de nouveaux jeux à notre catalogue, nous avons encore pu pérenniser notre activité et contrôler notre risque de dépendance envers les studios. Cela nous permet aussi de présenter à nos actionnaires des résultats fiables et en hausse.

Notre stratégie repose sur le lancement de nouveaux titres et de contenus additionnels prometteurs, et sur l'utilisation de moyens de diffusion innovants auprès d'un public mondial en perpétuelle croissance. Nous sommes donc confiants sur notre croissance pour la prochaine année fiscale.

Car c'est dans notre ADN, nous tâcherons de toujours soutenir de nouvelles créations à fort potentiel en restant à l'écoute de notre public.

Durant l'exercice en cours nous lancerons "*Fear The Wolves*", un *Battle Royale* en développement depuis plusieurs mois déjà. Ce jeu est développé par le studio Vostok Games, équipe composée des créateurs de la célèbre licence S.T.A.L.K.E.R.. Le jeu offrira une expérience originale du Battle Royale, dans un environnement post-apocalyptique unique.

100 joueurs seront parachutés dans un no-man's land radioactif dans lequel il ne doit y avoir qu'un seul survivant. Les joueurs adverses, les créatures mutantes sauvages, la propagation irrégulière et imprévisible des radiations, ainsi que les anomalies mortelles se dressent sur le chemin vers l'hélicoptère d'extraction dans la zone finale. Le jeu entrera en Early Access dans quelques jours, permettant aux développeurs d'impliquer la communauté de joueurs, et récupérant leurs retours, suggestions, et pistes d'améliorations afin de faire progresser le jeu et ainsi fédérer le plus grand nombre de joueurs autour de *Fear The Wolves*.

L'exercice 2018-2019 verra le lancement d'un nouveau catalogue de jeux sur mobile. Cela devrait nous permettre d'atteindre de nouvelles niches. Les catégories sociales aideront à bâtir une communauté internationale.

Le contexte actuel offre une période idéale pour éditer des jeux vidéo. En adaptant sa stratégie à ce secteur dynamique, évolutif, et riche en opportunités, Focus Home Interactive est prêt à poursuivre sa croissance et être un véritable acteur majeur de cet univers.

Dans un tel contexte, les perspectives d'avenir nous apparaissent comme favorables.

II. MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 mars 2018, la Société était une société anonyme à directoire et à conseil de surveillance. Elle avait pour mandataires sociaux :

Monsieur Cédric Lagarrigue, Président du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016 et jusqu'au 10 avril 2018);

- Madame Deborah Bellangé, Vice-Présidente du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016);
- Monsieur John Bert, Membre du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016);
- Monsieur Luc Heninger, Membre du Directoire (depuis le 1^{er} janvier 2016);
- Monsieur Denis Thébaud, membre et président du Conseil de surveillance;
- Madame Claire Wanctin-Mesureux, membre du Conseil de surveillance;
- Monsieur Christian Tellier, membre du Conseil de surveillance;
- Monsieur Jürgen Goeldner, membre du Conseil de surveillance (depuis le 28 juin 2016 et jusqu'au 10 avril 2018);
- Monsieur Georges Fornay, membre du Conseil de surveillance (depuis le 28 juin 2016).

Le 10 avril 2018, Cédric Lagarrigue a quitté ses fonctions de Président du Directoire et la Société. Il a été remplacé par Jürgen Goeldner.

III. ACTIONNARIAT SALARIE

Au 31 mars 2018, la participation détenue par des salariés dans le capital de la Société s'élève à 6,4% dont 88% (5,7% du capital) par des membres du Directoire liés à la Société par un contrat de travail.

Depuis cette date, les évolutions suivantes sont intervenues : des membres du Conseil de surveillance, du Directoire et des salariés ont cédé un total de 59 200 titres soit 1,1% du capital.

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Activité des filiales de la Société

L'activité de la filiale Focus Home Interactive USA est identique à celle de la société mère française. Elle est dédiée aux activités commerciales en Amérique du Nord et Amérique Centrale. En 2017, son chiffre d'affaires s'élève à 13,5 M USD pour un résultat net de -22 K USD.

2. Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés

Néant

3. Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant

4. Pratiques anticoncurrentielles

Aucune sanction n'a été prononcée à l'encontre du Groupe ou de la Société par l'Autorité de la concurrence durant l'exercice clos le 31 mars 2018.

5. Répartition du capital et actions d'autocontrôle

Au 31 mars 2018 les actions ainsi que les valeurs mobilières détenues par les membres du directoire et conseil de surveillance se présentent ainsi :

	Valeurs Mobilières donnant accès au capital			% de capital		
	Nombre d'actions	Nombre & type de valeurs mobilières attribuées	Nombre d'actions susceptibles de résulter de leur exercice	Total	Total détenu au 31/03/2018	Total dilué
Membres du Directoire						
Cédric LAGARRIGUE	153 526	9 000 AGA (AGA 2017-1)*	9 000	162 526	3,1%	3,1%
Deborah BELLANGE	60 750	2 250 AGA (AGA 2017-1)	2 250	63 000	1,2%	1,2%
John BERT	29 862			29 862	0,6%	0,6%
Luc HENINGER	32 498			32 498	0,6%	0,6%
Membres du Conseil de Surveillance						
Denis THEBAUD **	2 023 716			2 023 716	38,7%	38,3%
Claire WANCTIN MESUREUX	70 839			70 839	1,4%	1,3%
Christian TELLIER	8	5 000 BSA 2015	5 000	5 008	0%	0,1%

* Le 10 avril, 2018 la condition suspensive de présence dans la société au 21/7/2018 a été levée pour les AGAs de Cédric Lagarrigue

** Nabuboto (Groupe Thébaud) et Innelec Multimédia (Groupe Thébaud)

En dehors du contrat de liquidité, aucune action n'est détenue directement par la Société. Dans le cadre du contrat de liquidité, au 31 mars 2018, la Société possède 3 759 actions propres pour une valeur de 149 925 € et détient une créance de 142 999 € affectée au compte de liquidité.

Contrat de Liquidité au 31/03/2018	Quantité	Cours
Actions en compte au 31/12/16	4 058	28,7600
Actions achetées (cours moyen)	227 459	30,0421
Actions vendues (cours moyen)	227 758	29,7235
Actions en compte au 31/03/18	3 759	39,9000

Les statuts de la Société accordent des droits de vote double pour les actions inscrites au nominatif et qui sont détenues depuis plus de deux ans. Voici le tableau de répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2018:

Actionnaires	Nombre d'Actions	% du capital	% de Droits de Vote
Nabuboto (Groupe Thébaud)	1 863 488	35,6%	49,3%
Innelec Multimédia (Groupe Thébaud)	160 228	3,1%	4,2%
Autres membres du Conseil de Surveillance	70 847	1,4%	1,9%
Directoire & salariés	336 599	6,4%	7,4%
Autres	2 796 290	53,5%	37,2%
Total	5 227 452	100%	100%

Les sociétés Nabuboto et Innelec Multimédia sont contrôlées par Monsieur Denis Thébaud, Président du Conseil de surveillance.

V. PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DES RESULTATS

1. Examen des comptes et résultats

Comptes Sociaux au 31 mars 2018

Focus Home Interactive a réalisé un chiffre d'affaires sur quinze mois de 83,6 M€ au 31 mars 2018. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société avait généré un chiffre d'affaires de 70,4 M€ sur douze mois. Ce chiffre de 2017-2018 est réalisé grâce à la réussite de « *Spintires Mudrunner* » lancé au quatrième trimestre 2017 et à la solide contribution de *Farming Simulator* lancé fin 2016.

Nos charges d'exploitation représentent 74,9 M€ au 31 mars 2018 contre 61,2 M€ au 31 décembre 2016 et le résultat d'exploitation est de 9,7 M€. Il était de 9,2 M€ au 31 décembre 2016.

Après prise en compte d'un résultat financier de 168 K€, d'un résultat exceptionnel de -46 K€, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour 512 K€ et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 3,1 M€, le résultat net pour les quinze mois s'élève à 6,3 M€

Le total de notre bilan passe de 55,4 M€ au 31 décembre 2016 à 61,2 M€ au 31 mars 2018. Les capitaux propres qui étaient de 25,8 M€ au 31 décembre 2016 atteignent 42,8 M€ au 31 mars 2018.

Les immobilisations incorporelles nettes baissent de 56 K€ à 25 K€, et les immobilisations corporelles nettes augmentent de 0,4 M€ à 0,5 M€.

La trésorerie nette de la Société s'élève à 9,3 M€.

Comptes consolidés au 31 mars 2018

Ces comptes consolidés intègrent l'activité de notre filiale aux Etats-Unis qui a été créée en septembre 2013 et qui avait lancé « *Farming Simulator* » 2013 sur le marché américain en novembre 2013. Cette filiale à 100 % est gérée par la société mère française qui prend à sa charge les frais variables de sa filiale.

Au 31 mars 2018, le chiffre d'affaires réalisé sur quinze mois s'élève à 89,9 M€, alors que le chiffre d'affaires des douze mois précédents s'élevait à 75,6 M€

La marge brute de la Société s'élève à 27,2 M€ au 31 mars 2018. La marge brute de la Société pour les 12 mois de l'année 2016 s'élevait à 24,4 M€.

Alors que les ventes en téléchargement représentaient 58% du chiffre d'affaires en 2016, elles représentent 64% du chiffre d'affaires en 2017-2018. La hausse de la part du digital dans le chiffre d'affaires s'explique par des ventes plus importantes du back catalogue (42% vs 35% pour l'année précédente), ainsi que la sortie du jeu *Spintires : Mudrunner* qui s'est davantage vendu en digital qu'ont pu l'être les *Farming Simulator*.

Le résultat net sur les 15 mois s'élève à 6,5 M€. Pour les 12 mois de l'année 2016 le résultat net s'élevait à 5,9 M€.

Le bilan consolidé est très proche du bilan des comptes sociaux par sa structure et ses montants. Il intègre les éléments complémentaires concernant la filiale américaine. Le total du bilan est de 61,2 M€.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 43 M€. L'endettement net est de -7,8 M€ et la structure du bilan est solide.

2. Situation d'endettement de la Société et du Groupe au 31 mars 2018

	31/12/2016	Remboursements	31/03/2018
Emprunts bancaires (hors découvert)	2 908	(1 061)	1 847
- dont à moins d'un an	1 110		751
- dont à plus d'un an et moins de 5 ans	1 798		1 096
- dont à plus de 5 ans	0		0
Découvert bancaire	0		0
Endettement financier	2 908	(1 061)	1 847
Trésorerie	13 138		9 636
ENDETTEMENT NET	(10 230)		(7 789)

3. Proposition d'affectation du résultat

Le Directoire propose à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice	6 341 963,96
Dotation à la réserve légale	-
Report à nouveau antérieur	7 791 093,72
Bénéfice distribuable	14 133 057,68
Distribution d'un dividende	2 979 647,64
Affectation du bénéfice de l'année au compte report à nouveau	3 362 316,32

Le montant total de la distribution indiqué dans le tableau ci-dessus est calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 mars 2018, ainsi que le nombre d'actions propres à cette même date, et pourra varier en fonction de l'évolution du nombre d'actions donnant droit à dividende jusqu'à la date de détachement de celui-ci. Par conséquent, le prélèvement sur les postes « report à nouveau » et/ ou « réserves distribuables » pourra varier en fonction du montant total définitif versé lors du détachement du dividende.

Capital Souscrit	6 272 942,40
Primes d'Emission	21 568 346,90
Reserves Légales	779 184,80
Report à Nouveau	7 791 093,72
Capital avant Affectation	36 411 567,82
Affectation du Résultat	3 362 316,32
Capital après Affectation	39 773 884,14

4. Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice clos	Dividende par action	Dividende mis en distribution	dont distribution par actions	Abattement mentionné 2° du 3 de l'article 158 CGI	
				Eligible à l'abattement 40%	Non eligible à l'abattement 40%
31 décembre 2016	0,53	2 520 254,94	99 545,72	2 520 254,94	
31 décembre 2015	0,50	2 314 365,00	623 335,65	2 314 365,00	
31 décembre 2014	0,40	1 771 315,80	290 280,02	1 771 315,80	

5. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les dépenses et charges comptabilisées par la Société et visées à l'article 39-4 dudit Code, Pour l'exercice clos au 31-03-2018, aucune dépense fiscalement non déductible n'est constatée sur les 15 mois

VI. TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE LA SOCIETE

1. Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

	2013	2014	2015	2016	2017/18
Situation financière en fin d'exercice (en euros)					
Capital Social	2 031 132	4 221 542	5 343 875	5 697 108	6 272 942
N° actions émises	3 501 952	7 035 904	4 453 229	4 747 590	5 227 452
N° obligations convertibles en actions					
Résultat global des opérations effectives (en K euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	25 688	39 578	62 357	70 369	83 637
Bénéfices avant impôts, amortissements & provisions	4 339	6 180	8 832	9 013	9 147
Impôts sur les bénéfices	1 015	1 983	3 091	3 077	3 063
Bénéfices après impôts, amortissements & provisions	2 867	3 915	5 108	5 908	6 342
Montant des bénéfices distribués	909	1 771	2 314	2 520	2 980
Résultat des opérations par action*					
Bénéfices avant impôts, amort & prov.	1,24	0,88	1,98	1,90	1,75
Bénéfices après impôts, amort & prov.	0,82	0,56	1,15	1,24	1,21
Dividende versé	0,26	0,25	0,52	0,53	0,57
Personnel					
N° salariés	41	45	57	79	97
Montant de la masse salariale	2 190	2 784	3 491	4 128	5 748
Montant des charges salariales	977	1 205	1 717	2 274	2 495

* Le nombre d'action retenu dans la détermination du résultat et du dividende par action est celui à la clôture de l'exercice.

Le montant des bénéfices distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 est une estimation.

VII. ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES SUR LES TITRES DE LA SOCIETE PAR LES DIRIGEANTS ET PAR LEURS PROCHES

En application des dispositions des articles 223-22 A et 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous indiquons ci-après les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société au cours de l'exercice :

A. Opérations de Vente et Achat de titres par les dirigeants

Membres du Directoire	Actions cédées	Actions achetés	AGA acquises
Cédric LAGARRIGUE	83 934	0	9 000
Deborah BELLANGE	5 000	0	2 250
John BERT	13 200	0	0
Luc HENINGER	17 000	0	0

Autres Dirigeants	Actions cédées	Actions achetés	AGA acquises
Denis Thébaud (Nabuboto)	345 000	0	0
Claire Wanctin	0	0	0
Christian Tellier	0	0	0
Jürgen Goeldner	0	0	0
Georges Fornay	0	0	0

B. Exercice d'options pendant la période par les dirigeants

Membres du Directoire	Nb Options
Cédric LAGARRIGUE	
Deborah BELLANGE	2 500
John BERT	
Luc HENINGER	

VIII. **RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET SUR LES ACTIONS GRATUITES**

A. Options de souscription ou d'achat d'actions

1) *Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018*

Attribution d'options de souscription en 2017	
SO 2017	
Salariés	7 450
Total	7 450

2) *Exercice d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018*

Exercice d'Options en 2017 en nombre d'actions créées	
SO 2015	
Membres du Directoire	2 500
Autres Salariés	2 500
Total	5 000

3) Bons de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018

Néant

B. Actions gratuites

1) Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018

Le Directoire, après avoir recueilli l'approbation du Conseil de Surveillance et après le vote de la création de 32 527 actions gratuites par l'Assemblée Générale en date du 26 novembre 2015 dont 25 700 actions ont été attribuées pendant l'exercice 2017, a attribué les AGA suivantes :

Membres du Directoire	Nombre d'actions
Cédric LAGARRIGUE	9 000
Deborah BELLANGE	2 250
John BERT	
Luc HENINGER	
autres salariés	14 450
Total	25 700

2) Acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018

En juillet 2016, la Société a attribué 19 800 actions gratuites aux salariés de la Société (AGA 2016-1 et AGA 2016-2). En juillet 2017, 11 250 actions ont été définitivement acquises par les salariés.

IX. CAPITAL SOCIAL

1. Opérations sur le capital social

Exercice clos le 31 mars 2018

- Exercices partiels du plan SO 2015
- Paiement du dividende en actions le 5 septembre 2017
- Acquisition définitive des AGA plan 2016 le 13 juillet 2017
- Augmentation de capital le 6 décembre 2017

Date	Nature des Opérations	Nombre d'actions émises/annulées	Capital	Prime d'émission ou d'apport	Montant nominal cumulé du capital social	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale
13-juil.-17	Acquisition définitive AGA 2016	11 250	13 500		5 710 608	4 758 840	1,2
5-sept.-17	Paiement de dividendes en action	3 612	4 334	95 212	5 714 942	4 762 452	1,2
Q4 2017	Exercice partiel du plan SO 2015	5 000	6 000	39 500	5 720 942	4 767 452	1,2
6-déc.-17	Augmentation de capital	460 000	552 000	12 788 000	5 272 942,4	5 227 452	1,2

Franchissement de seuil

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, la Société n'a pas eu connaissance de franchissements de seuil statutaires ou légaux.

X. INFORMATIONS DIVERSES

1. Information sur les délais de paiement des fournisseurs et clients (hors factures non parvenues)

en milliers d'euro	Non Echu	Échéances				Total (>1J)
		1 à 30J	31 à 60J	61 à 90J	>91J	
A. Tranche de retard de paiement						
FOURNISSEURS Délais de paiement						
Nombre factures concernées	155					139
Montant total des factures concernées TTC	628	557	-12	139	290	975
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	1%	1%	0%	0%	0%	1%
CLIENTS Délais de paiement						
Nombre factures concernées	102					317
Montant total des factures concernées TTC	1 805	445	523	-29	15	955
Pourcentage vs CA de l'exercice	2%	0%	1%	0%	0%	1%
B. Factures exclues du A. relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre factures exclues	0	0	0	0	0	0
Montant total	0	0	0	0	0	0
C. Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)						
FOURNISSEURS	Délais contractuels: entre 15 et 60 jours nets Délais légaux: France: 60j net / International: variable					
CLIENTS	Délais contractuels: entre comptant et 90 jours nets Délais légaux: France: 60j net / International: variable					

2. Montant des prêts inter-entreprises

Conformément à l'article L.511-6 3 bis du Code monétaire et financier nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, aucun prêt inter-entreprises n'a été conclu.

3. Situation des Mandats des Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires :

- Deloitte & Associés représenté par Monsieur Julien Razungles 6 Place de la Pyramide, 92908 Paris - La Défense
Deloitte & Associés a été nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale réunie le 22 juin 2006 pour une durée de six exercices sociaux, puis renouvelé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale réunie le 20 juin 2012. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.
- Cabinet Gatti Conseil représenté par Monsieur Bertrand Gatti
68, rue Albert Perdreaux 78140 Velizy-Villacoublay
Cabinet Gatti Conseil a été nommé co-commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale réunie le 9 juin 2015 pour une durée de six exercices sociaux. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Commissaire aux comptes suppléant :

- BEAS
6 Place de la Pyramide, 92908 Paris - La Défense
BEAS a été nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale réunie le 27 juillet 2000 pour une durée de six exercices sociaux, puis renouvelé dans ses fonctions successivement par

les assemblées générales réunies les 22 juin 2006 et 20 juin 2012. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Le renouvellement de son mandat sera proposé lors de la prochaine Assemblée générale.

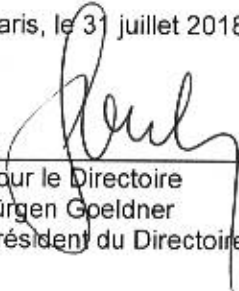
- DABR Audit et Conseil

4 rue des Arts 91270 Vigneux sur Seine

DABR a été nommé co-commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée Générale réunie le 9 juin 2015 pour une durée de six exercices sociaux. Son mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions correspondantes.

Paris, le 31 juillet 2018,



Pour le Directoire
Jürgen Goeldner
Président du Directoire

FOCUS HOME INTERACTIVE
Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance
Au capital de 6 272 942,40 Euros
Parc de Flandre « Le Beauvaisis » - Bâtiment 28
11, Rue de Cambrai - 75019 Paris
RCS Paris B 399 856 277

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément à l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance a établi un rapport sur le gouvernement d'entreprise. Ce rapport mentionne :

- la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice ;
- les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction de vote supérieure à 10 %, et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales ;
- un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice ; et
- les observations du Conseil de surveillance sur le rapport de gestion établi par le Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice écoulé.

I LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE

Au 31 mars 2018, la Société était une société anonyme à directoire et à conseil de surveillance. Elle avait pour mandataires sociaux :

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Durée du mandat	Fonctions exercées dans la Société	Autres mandats actuellement exercés dans d'autres sociétés
Cédric Lagarrigue	Depuis le 1 ^{er} janvier 2016 et jusqu'au 10 avril 2018	Président du Directoire	NA
Deborah Bellangé	Depuis le 1 ^{er} janvier 2016 et jusqu'au 5 janvier 2019	Vice-Présidente du Directoire	NA
John Bert	Depuis le 1 ^{er} janvier 2016 et jusqu'au 5 janvier 2019	Membre du Directoire	NA

Luc Heninger	Depuis le 1 ^{er} janvier 2016 et jusqu'au 5 janvier 2019	Membre du Directoire	NA
Denis Thébaud	Depuis 6 janvier 2015	Membre et président du Conseil de surveillance	- Innelec Multimedia : Administrateur - Innelec Technology : Président - Innelec Services : Président - Jeux Video & Co : Président - Numeric Pipe Line : Président - Konlx Interactive : Président - Xandrie : Président Directeur Général - ACSYS : Administrateur - IDM : Administrateur - Object Live Soft : Administrateur - Nabuboto : Gérant - Innobat : Gérant - Participation Financière de l'Erdre : Gérant - MDA : Gérant
Claire Wanctin-Mesureux	Depuis 6 janvier 2015	Membre du Conseil de surveillance	NA
Christian Tellier	Depuis 6 janvier 2015	Membre Conseil de surveillance	- Innelec Multimedia : Administrateur - Xandrie : Administrateur
Jürgen Goeldner	Depuis le 28 juin 2016 et jusqu'au 10 avril 2018*	Membre Conseil de surveillance	- Studio QI : Administrateur - Lightbulb Crew : Administrateur
Georges Fornay	Depuis le 28 juin 2016	Membre du Conseil de surveillance	- GLHF : Administrateur - Activitick : Administrateur - Fornay Invest : Gérant - Fornay Entreprise Individuelle : Gérant - Forgisa : Président Directeur Général

* A la suite de la démission de Monsieur Lagarrigue de son mandat de Président du Directoire, Monsieur Jürgen Goeldner a été nommé Président du Directoire en date du 10 avril 2018.

Autres mandats ayant été exercés à l'extérieur du Groupe au cours des 5 dernières années mais échus à ce jour

Membres du Directoire	Nature du Mandat	Société
Cédric LAGARRIGUE	Néant	Néant
Deborah BELLANGE	Néant	Néant
John BERT	Néant	Néant
Luc HENINGER	Néant	Néant

Membres du Conseil de Surveillance	Nature du Mandat	Société
Denis THEBAUD	Président du Conseil	Innowear
Claire WANCTIN MESUREUX	Co-gérante	CSA Consultants
Christian TELLIER	Néant	Néant
Jürgen GOELDNER	Administrateur Administrateur Administrateur	Freezetag Fuelpowered Hashplay
Georges FORNAY	Néant	Néant

II CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conventions réglementées approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018

Au cours de l'exercice écoulé, les conventions suivantes se sont poursuivies :

1 – Convention avec la société Innelec Multimédia, actionnaire de Focus Home Interactive et dont Monsieur Denis Thébaud est actionnaire majoritaire, comme il l'est de Focus Home Interactive à travers la société civile Nabuboto dont il est actionnaire majoritaire à hauteur 99,99 % :

- Frais de publicité dans le cadre de nos conventions commerciales : 0 €
- Vente de produits finis : 1 385 K €

Ce contrat est reconduit en 2017 et 2018 car Focus Home Interactive continue de distribuer les jeux en France, pays dans lequel la société Innelec est un acteur du marché.

2 – Convention avec la société CSA Consultants dont Madame Mesureux-Wanctin est associée et co-gérante :

- Exploitation Tolas-DiDiver : 29 K€

Focus Home Interactive a fait appel à la société CSA en 2017 et continue de le faire en 2018 afin d'assurer la maintenance de son système de « BI » Diver.

3 – Convention avec Focus Home Interactive USA, filiale à 100 % de Focus Home Interactive :

- Refacturation Marketing : 423 K€
- Royalties : 5 644 K€
- Intérêt sur comptes courants : 29 K€

Conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018

Aucune nouvelle convention n'a été signée au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Convention conclue postérieurement à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2018

1 – Une convention a été conclue postérieurement à la clôture entre notre Société et le président du Directoire jusqu'au 9 avril 2018 M. Cédric Lagarrigue

- Date de conclusion : 10/04/2018
- Nature : Protocole d'accord transactionnel

Modalités : La société a conclu un protocole d'accord transactionnel avec M. Cédric Lagarrigue. Cet accord approuvé par le conseil de surveillance en date du 10 avril 2018 prévoit à l'exclusion de tout autre engagement financier :

- le versement d'une indemnité forfaitaire, transactionnelle et définitive de 1 350 000 €.
- la levée de la condition de présence applicable aux 9 000 actions gratuites attribuées à M Lagarrigue par la société le 21 juillet 2017.
- l'exécution de la clause de non-concurrence rémunérée d'une durée de 12 mois prévue par son contrat de travail,

Montant comptabilisé sur l'exercice clos au 31 mars 2018 : 0 K€

III TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Le tableau ci-après présente les différentes délégations financières qui ont été consenties au *Directoire par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société* :

Résolution approuvée par l'AG du 28 juin 2016	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Programme de rachat par la société de ses propres actions	18 mois	10% du capital 55€/action	Expiré
Résolution approuvée par l'AG du 26 nov 2015, 1ère Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants de la Société	38 mois	100 000	100 000
Résolution approuvée par l'AG du 29 juin 2017, 8ème Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Programme de rachat par la société de ses propres actions	18 mois	10% du capital 65€/action	En cours
Résolution approuvée par l'AG du 29 juin 2017, 9ème Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société	26 mois	500 000 actions	En cours
Résolution approuvée par l'AG du 29 juin 2017, 10ème Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Emission avec suppression du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société	26 mois	500 000 actions	460 000 actions émises
Résolution approuvée par l'AG du 29 juin 2017, 11ème Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Emission d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société par placement privé	26 mois	20% du capital 500 000 actions	En cours
Résolution approuvée par l'AG du 29 juin 2017, 12ème Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Emission d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires	18 mois	500 000 actions	En cours

Résolution approuvée par l'AG du 29 juin 2017, 14ème Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants de la Société	26 mois	32 527 actions	25 700
Résolution approuvée par l'AG du 29 juin 2017, 15ème Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Options de souscription ou d'achat existantes ou à émettre de la Société au profit des salariés et dirigeants de la Société	38 mois	25 000 options	7 450
Résolution approuvée par l'AG du 29 juin 2017, 16ème Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés adhérent d'un plan d'épargne entreprise	26 mois	500 000 actions	En cours
Résolution approuvée par l'AG du 29 juin 2017, 18ème Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
Réduction de capital par voie d'annulation d'actions	18 mois	10% du capital	En cours
Résolution approuvée par l'AG du 29 juin 2017, 17ème Résolution	Durée de la délégation	Plafond	Utilisé en date du 4 juillet 2018
La résolution 17 de l'Assemblée générale du 29 juin, 2017 prévoit un plafond global de 500 000 titres qu'il est possible de créer par l'exercice des résolutions votées ce même jour.		500 000 actions	493 150

IV OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE DIRECTOIRE AINSI QUE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE ECOULE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

Le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes sociaux annuels, les comptes consolidés et le rapport du Directoire dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous avons examiné les comptes présentés par le Directoire et échangé avec les Commissaires aux comptes.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2018 font apparaître les principaux postes suivants:

- Total du bilan : 61.2 M€ (contre 55.4M€ au 31/12/2016)
- Chiffre d'affaires : 83,6 M€ (contre 70,4 M€ au 31/12/2016)
- Résultat de l'exercice : 6,3 M€ (contre 5,9 M€ au 31/12/2016)

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2018 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total du bilan : 61,1M€ (contre 56,7 M€ au 31/12/2016)
- Chiffre d'affaires : 89,9 M€ (contre 75,6 M€ au 31/12/2016)
- Résultat de l'exercice : 6,4 M€ (contre 5,9 M€ au 31/12/2016)

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes sociaux annuels, les comptes consolidés et le rapport du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Par ailleurs, il est précisé que le Conseil de surveillance respecte les règles de bonne gouvernance conformément aux dispositions du règlement intérieur de celui-ci en date du 22 mars 2016, stipulant que la proportion de membres indépendants, au sens de l'article 9-4 du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées (code Afep – Medef version révisée en novembre 2015), devenu l'article 8.3 du code Afep-Medef dans sa version révisée en novembre 2016, hors application du critère relatif à la durée des fonctions, doit être d'un tiers.

Nous tenons à souligner combien l'exercice clos le 31 mars 2018 a marqué la bonne poursuite des progrès déjà enregistrés en 2016 : lancements réussis de nombreux jeux et nouvelles signatures, renforcement des talents et des moyens de la société, augmentation du pouvoir d'attractivité de la société pour sélectionner les meilleures opportunités avec des studios existants ou nouveaux.

Les résultats obtenus traduisent et la pertinence de la stratégie et la qualité du travail accompli par toutes les équipes sous la direction de l'ancien Président du Directoire M. Cédric LAGARRIGUE et des autres membres du Directoire : Mme Déborah BELLANGE, M. Luc HENINGER, M. John BERT.

Nous laisserons à votre appréciation le vote des diverses résolutions qui vous seront soumises.

Fait à Paris, le 31 juillet 2018,

Le Conseil de surveillance
Monsieur Denis Thébaud, Président du Conseil de surveillance



Focus Home Interactive

Société Anonyme

11, rue de Cambrai
75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice de 15 mois clos le 31 mars 2018

Gatti Conseil
68 rue Albert Perdreux
78140 Vélizy-Villacoublay

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Focus Home Interactive

Société Anonyme
11, rue de Cambrai
75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice de 15 mois clos le 31 mars 2018

Aux actionnaires de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Focus Home Interactive relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Vélizy-Villacoublay et Paris-La Défense, le 31 juillet 2018

Les commissaires aux comptes

Gatti Conseil



Bertrand GATTI

Deloitte & Associés



Julien RAZUNGLES



**COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DE 15 MOIS CLOS LE 31 MARS 2018**

En milliers d'Euros

BILAN CONSOLIDE

	Note	31/03/2018			31/12/2016	Variation
		Brut	Amt / Dépréciation	Net	Net	
Ecarts d'acquisition		51	(51)	0	0	0
Immobilisations incorporelles	3.1	1 432	(1 408)	25	57	(32)
Immobilisations corporelles	3.2	1 141	(658)	484	421	63
Immobilisations financières	3.3	379	(1)	378	432	(54)
Total Actif Immobilisé		3 004	(2 117)	887	910	(23)
Stocks et en-cours	3.4	996	(276)	720	817	(97)
Clients et comptes rattachés	3.5	6 944	0	6 944	16 362	(9 418)
Autres créances et comptes de régularisation	3.6	42 957		42 957	25 492	17 466
Valeurs mobilières de placement	3.7	0		0	2 000	(2 000)
Disponibilités	3.7	9 636		9 636	11 138	(1 503)
Total Actif		63 536	(2 393)	61 144	56 719	4 425

	Note	31/03/2018	31/12/2016	Variation
Capital		6 273	5 697	576
Primes liées au capital		21 568	9 032	12 537
Réserves		8 892	5 897	2 996
Résultat de l'exercice		6 451	5 879	572
Total Capitaux Propres	3.8	43 185	26 504	16 681
Provisions	3.10	394	396	(2)
Emprunts et dettes financières	3.11	1 847	2 908	(1 061)
Fournisseurs et comptes rattachés	3.12	11 458	19 546	(8 088)
Autres dettes et comptes de régularisation	3.13	4 259	7 364	(3 105)
Total Passif		61 144	56 719	4 425

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Note	31/03/2018 (15 mois)		31/12/2016 (12 mois)		Variation 31/03/2018 vs 31/12/2016
Chiffre d'affaires	3.14	89 950	100%	75 577	100%	14 373
Coût des ventes	3.15	(62 778)		(51 166)		(11 612)
Marge brute		27 172	30%	24 411	32%	2 761
Coût de production	3.16	(3 684)		(2 664)		(1 020)
Frais de marketing & commercialisation	3.17	(8 927)		(8 557)		(370)
Frais généraux et administratifs	3.18	(4 850)		(4 070)		(780)
Autres produits & charges d'exploitation		(170)		63		(232)
Résultat d'exploitation		9 541	11%	9 182	12%	358
Résultat financier	3.21	121	0%	(192)	0%	313
Résultat courant des sociétés intégrées		9 661	11%	8 990	12%	671
Résultat exceptionnel	3.22	(16)		(75)		59
Impôts sur les résultats	3.24	(3 194)		(3 036)		(158)
Résultat net avant amortissement et écart d'acquisition		6 451	7%	5 879	8%	572
Résultat net de l'ensemble consolidé		6 451	7%	5 879	8%	572
Résultat net (part du groupe)		6 451	7%	5 879	8%	572
Résultat par action		1,32		1,28		
Résultat dilué par action		1,31		1,27		

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/15	5 344	6 951	2 625	5 674	20 495	0	20 495
Affectation en réserves			5 574	(5 574)	0		0
Distributions de dividendes			(2 314)		(2 314)		(2 314)
Résultat de l'exercice				5 879	5 879		5 879
Augmentation de capital	353	2 080	(96)		2 337		2 337
Autres mouvements			12		12		12
Réserve de conversion			95		95		95
Capitaux propres au 31/12/16	5 697	9 032	5 897	5 879	26 504	0	26 504
Capitaux propres au 31/12/16	5 697	9 032	5 897	5 879	26 504	0	26 504
Affectation en réserves			5 879	(5 879)	0		0
Distributions de dividendes			(2 534)		(2 534)		(2 534)
Résultat de l'exercice				6 451	6 451		6 451
Augmentation de capital	576	12 537			13 113		13 113
Autres mouvements			(64)		(64)		(64)
Réserve de conversion			(286)		(286)		(286)
Capitaux propres au 31/03/18	6 273	21 668	8 892	6 451	43 185	0	43 185

La ligne « Autres mouvements » concerne l'annulation des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité d'une part, et l'intégration en capital des sommes prévues à la distribution des dividendes d'autre part. Pour la distribution des dividendes, il s'agit, en effet, de la différence entre le montant voté et le montant finalement versé.

Les « Primes liées au capital » en 2016 d'un montant de 2 080 K€ sont essentiellement liées aux levées d'options de souscription.

L'augmentation du capital pendant la période inclut notamment l'impact d'une augmentation par placement privé réalisé le 6 décembre 2017 pour un montant net de frais et de fiscalité de 12,9 M€.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'euros	Note	31/03/2018	31/12/2016
Résultat net des sociétés intégrées		6 451	5 879
- Variations nettes des amortissements et provisions (1)		255	242
- Variation des impôts différés	3.6	131	(41)
Marge brute d'autofinancement		6 838	6 080
- Variation du BFR d'exploitation		(19 249)	(9 949)
<i>Dont variation des stocks</i>	3.4	64	(465)
<i>Dont variation des créances d'exploitation</i>	3.5 / 3.6	(8 500)	(13 360)
<i>Dont variation des dettes d'exploitation</i>	3.12 / 3.13	(10 813)	3 876
Flux nets d'exploitation		(12 411)	(3 869)
Acquisitions des immobilisations	3.1 / 3.2	(288)	(84)
Acquisitions des immobilisations financières		0	(92)
Variation nette des placements court terme	3.7	2 000	0
Flux nets d'investissement		1 712	(176)
Dividendes versés (2)		(2 534)	(2 314)
Augmentation de capital	3.8	13 113	2 337
Remboursement des emprunts et dettes financières	3.11	(1 061)	(742)
Contrats de liquidité		(64)	(9)
Flux nets de financement		9 454	(728)
Incidence des écarts de change		(257)	71
Variation de trésorerie		(1 503)	(4 703)
Trésorerie à l'ouverture (3)		11 138	15 842
Trésorerie à la clôture (3)		9 636	11 138
Variation de trésorerie		(1 503)	(4 703)

(1) A l'exclusion des provisions sur actifs circulants

(2) Dont 2 520 K€ de dividendes versés en numéraire et le reste en distribution par action

(3) La trésorerie correspond aux disponibilités nettes de découverts, exclusion faite des instruments de trésorerie

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE DE 15 MOIS CLOS LE 31 MARS 2018

A. Présentation du Groupe

Créée en 1995, FOCUS HOME INTERACTIVE est un éditeur français de jeux vidéo dont la vocation est de produire et lancer des jeux vidéo à succès originaux, multiplateformes, internationaux. FOCUS HOME INTERACTIVE accompagne les studios de développement dans le suivi de production des jeux dont elle assure ensuite le marketing et la commercialisation.

Le Groupe est une société anonyme depuis le 6 janvier 2015, ayant exercé comme société par actions simplifiée avant cette date. Son siège social se situe au Parc de Flandre « le Beauvaisis » bâtiment 28 – 11, rue Cambrai, 75019 Paris, France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 399 856 277.

Le Groupe est cotée sur le marché Euronext Growth depuis février 2015 (code mnémonique ALFOC).

B. Base de préparation

Les comptes consolidés du groupe Focus Home Interactive sont établis conformément aux dispositions des règlements CRC n°2005-10 du 3 novembre 2005 et n°2015-07 du 23 novembre 2015 afférents à l'actualisation du règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques.

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des périodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'Euros.

1.1 Evènements significatifs de la période

Focus Home Interactive a réalisé un chiffre d'affaires sur quinze mois de 89,9 M€ au 31 mars 2018. L'année précédente sur 12 mois avait généré un chiffre d'affaires de 75,6 M€ au 31 décembre 2016. Le chiffre de 2017 est réalisé grâce à la réussite de « Spintires Mudrunner » lancé en Q4 2017 et à la solide contribution de Farming Simulator lancé fin 2016.

Notre marge brute est de 27,2 M€, elle était de 24,4 M€ l'année dernière. Le résultat d'exploitation est lui de 9,6 M€. Il était de 9,2 M€ au 31 décembre 2016.

Après prise en compte d'un résultat financier de 121 K€, d'un résultat exceptionnel de -16 K€, et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 3,2 M€, le résultat net pour les quinze mois s'élève à 6,5 M€

Le total de notre bilan passe de 56,7 M€ au 31 décembre 2016 à 61,1 M€ au 31 mars 2018. Les capitaux propres qui étaient de 26,5 M€ au 31 décembre 2016 atteignent 43,2 M€ au 31 mars 2018.

Les immobilisations incorporelles nettes baissent de 57 K€ à 25 K€, et les immobilisations corporelles nettes augmentent de 0,4 M€ à 0,5 M€.

La trésorerie nette du Groupe s'élève à 9,6 M€.

Les autres événements marquants de la période sont :

Augmentation du capital le 6 décembre 2017

Après exercice intégral de la clause d'extension, Le Groupe a placé 460 000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 1,20 €, au prix unitaire de 29 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 13,3 M€, représentant 9,7% du capital social avant opération, dans le respect des dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce.

Les fonds levés permettent au Groupe de renforcer la montée en puissance de son catalogue en développant de nouveaux partenariats avec des studios européens et mondiaux de premier plan, autour de projets toujours plus ambitieux. De nouveaux titres à fort potentiel, actuellement en développement et dont la commercialisation est prévue dès 2019, pourront également profiter de la levée de fonds et ainsi accroître la notoriété et l'attractivité du Groupe.

Changement des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 29 novembre 2017, les actionnaires ont approuvé la modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social en les fixant respectivement au 1er avril et 31 mars de chaque année. Ainsi l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 s'est clôturé le 31 mars 2018.

Lancement de The Surge – premier jeu à fort budget dit « IPO »

Le lancement de The Surge du studio allemand Deck 13 représente le premier jeu à bénéficier de financements complémentaires du Groupe. Suite au bon démarrage, le Groupe et le studio Deck13 ont décidé de lancer un programme de contenus additionnels payants et gratuits dont le premier DLC « A Walk in the Park », véritable extension du jeu, est sorti le 5 décembre 2017.

Lancement d'un jeu « Spintires : Mudrunner »

Au cours du quatrième trimestre 2017, le lancement de Spintires: MudRunner a créé la surprise sur le marché. Avec plus d'un demi-million de jeux vendus en seulement deux mois, le titre de Saber Interactive s'inscrit d'ores et déjà comme l'une des nouvelles licences phares du Groupe. Au-delà de son bon accueil sur PC au travers notamment de la plateforme Steam, le jeu s'est surtout bien vendu sur consoles avec en particulier un accueil très favorable aux Etats-Unis. Cette réussite est un nouvel exemple du savoir-faire du Groupe en matière d'identification de licences à fort potentiel et de valorisation de contenus originaux à l'international et sur tous les supports.

What's Next Focus 2018

En février 2018, se tenait à Paris le *What's Next* de Focus, un événement annuel auquel étaient conviés les journalistes du monde entier. Pendant deux jours, Focus Home Interactive a pu présenter quelques-uns de ses titres qui sortiront lors des deux prochaines années. Cet événement constitue un moment fort pour journalistes, distributeurs, consoliers et investisseurs qui ont pu mesurer lors de cet événement la véritable montée en gamme du catalogue de l'éditeur parisien.

Renforcement des équipes

Afin de mieux accompagner les studios dans le développement de jeu à plus fort potentiel, le Groupe a continué à renforcer ses équipes en 2017, passant de 87 salariés à la fin 2016 à 105 salariés au 31 mars 2018.

Enquête de la Commission Européenne

Le premier semestre 2017 a été marqué par l'ouverture d'une enquête de la Commission Européenne visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo sur PC. Précurseur européen dans les ventes digitales des jeux vidéo, et partenaire historique de Valve, Focus Home Interactive fait partie des 5

éditeurs ciblés par l'enquête ouverte par la Commission. Le Groupe coopère toujours avec la Commission à ce sujet au 31 mars 2018.

Signature d'un accord collectif

Fin mars 2017, la direction du Groupe a signé un accord collectif avec les salariés dont les dispositions prennent effet, en partie au 1er janvier 2017 et en partie au 1er avril 2017. Ces dispositions concernent essentiellement une réduction de temps de travail et une plus grande flexibilité pour la gestion et la prise de congés.

Signature de contrat

Le 10 octobre 2017, la société a annoncé sa nouvelle collaboration avec le studio Suisse Giants Software pour le best-seller Farming Simulator 19. La sortie du jeu est prévue pour la fin de l'année 2018 sur consoles et PC.

1.2 Evènements postérieurs au 31 mars 2018

Changement de la direction du Groupe

Le 10 avril 2018, le Groupe a annoncé le départ de Cédric Lagarrigue, président du Directoire, suite à sa démission en date du 6 avril 2018. M Jürgen Goeldner a été aussitôt nommé par le Conseil de Surveillance pour prendre la présidence du Directoire du Groupe. Ancien membre de ce même Conseil, M Goeldner a plus de trente années d'expérience dans la direction de sociétés de jeux vidéo.

Le départ de M Lagarrigue a été formalisé par un protocole d'accord transactionnel ayant suivi le processus d'autorisation des conventions règlementées. Ce protocole prévoit le versement d'une indemnité transactionnelle de 1 350 000 €, la levée de la condition de présence applicable aux 9 000 actions gratuites attribuées préalablement à M Lagarrigue ainsi qu'une clause de non-concurrence rémunérée d'une durée de 12 mois.

Signature d'un nouveau bail

Le Groupe a signé un bail pour l'extension des locaux situés au 11 rue de Cambrai, Parc Pont de Flandre, 75019 Paris.

Sortie réussie de Vampyr

Le Groupe se félicite du lancement le 5 juin 2018 de son jeu Vampyr, dont le budget de développement (hors Farming) est le plus important de son histoire. Se hissant au numéro un des ventes en Angleterre et en France, les retours des joueurs et du marché sont très positifs.

1.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Changement d'estimation

Sur la base des informations précédemment disponibles, le Groupe estimait que la durée de consommation des avances de royalties était de 12 mois, entraînant ainsi un amortissement sur cette même durée. Suite à la production d'analyses complémentaires réalisée au cours de l'exercice et sur la base des dernières informations disponibles portant notamment sur l'historique des jeux, la durée d'étalement des avances de royalties aux studios a été revue afin de correspondre au mieux à la durée de vie des jeux. Ainsi, en fonction des jeux, elle peut désormais être comprise entre 12 et 24 mois.

1.4 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

Il est à noter que les avances aux studios de développement versées dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution des jeux et autres investissements dans les jeux, dont la propriété intellectuelle « IP » n'est pas acquise par le Groupe ne sont pas immobilisées et demeurent comptabilisées en « Autres créances » (se reporter à la note 1.7 ci-dessous). Seuls les investissements réalisés pour les jeux où par exception, la propriété intellectuelle « IP » est acquise par le Groupe, figurent dans les immobilisations incorporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|-------------------------|
| - Concessions, brevets, licences : | Linéaire 3 ans |
| - Droit de propriété intellectuelle : | Dégressif sur 12 mois |
| - Installations générales, agencements et aménagements : | Linéaire 8 ans – 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | Linéaire 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau : | Linéaire 5 à 8 ans |

1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment :

- les dépôts et cautionnements liés aux emprunts et aux baux encours,
- le compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont (dans le cadre du contrat de liquidité) qui n'a pas, à la date de clôture, été investi en actions propres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.6 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du « coût moyen pondéré » (CUMP).

La valeur brute des produits finis et des marchandises comprend le prix de fabrication ou d'achat et les frais accessoires y compris les droits de fabrication payés aux consociers.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée et est calculée référence par référence, en fonction de l'obsolescence, du taux de rotation et de la potentialité de vente des stocks. Chaque année le Groupe procède à la reprise de la totalité de la provision précédente et au calcul de la nouvelle provision.

S'agissant des ventes en dépôt dans certains pays à l'étranger, les jeux en dépôt demeurent la propriété de FHI et figurent donc dans son stock jusqu'à la réalisation de la vente par le distributeur dépositaire.

1.7 Créances clients

Les créances client sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque de recouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

1.8 Autres créances

Les autres créances sont composées majoritairement des avances aux studios de développement versées dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution. Ces contrats peuvent inclure des garanties de redevances minima et/ou le versement d'avances de royalties selon un échéancier prédéfini et dont les paiements sont conditionnés par la livraison des étapes de développement dites « Milestones ».

Lors du lancement des jeux, le montant total de garantie (qu'il soit pré-payé ou non) est étalé en charges sur la durée de vie estimée des jeux, comprise entre 12 et 24 mois, ou selon la période de consommation réelle de la garantie au regard des royalties générées. Cette période, de 12 à 24 mois, a été estimée sur une moyenne statistique qui a fait l'objet d'une révision au premier semestre 2017.

Cette consommation de royalties est alors comptabilisée au compte de résultat dans le poste « Coûts des ventes ». Si l'amortissement est supérieur aux royalties avancées, une provision pour factures non parvenues serait établie.

1.9 Opérations en devises

Le Groupe a appliqué la réglementation ANC 2015-05 relative aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les opérations réalisées en devises sont comptabilisées au taux moyen mensuel du mois au cours duquel elles sont réalisées.

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion ainsi constatés sont comptabilisés à l'actif ou au passif du bilan.

Le Groupe s'engage régulièrement dans les opérations de couverture de risque de change. Cette couverture vise les encaissements en USD et en GBP et se souscrit en fonction des prévisions de flux entrants d'USD et GBP révisées en cours d'année.

Au 31 mars 2018, le Groupe a souscrit des contrats de couverture pour des engagements de ventes de 12,5 M USD et d'achats de 4,5 M USD. Les cours garantis des différents contrats sont compris :

- Pour les contrats en USD : entre 1,1944 dollars et 1,2800 dollars pour 1 euro
- Pour les contrats en GBP : aucun contrat en cours au 31 mars 2018

1.10 Provision pour risques

Une provision pour risques est constituée pour faire face au risque de retour de marchandises des clients.

Cette provision est évaluée en neutralisant la marge réalisée sur les ventes de jeux présentant un risque d'écoulement et restant en stock chez les principaux clients en fonction d'un taux de retour évalué pour chaque titre selon la performance des ventes.

1.11 Provision pour charges

La provision pour charges concerne notamment les engagements de retraite.

Les salariés français du Groupe bénéficient des prestations de retraites prévues par la réglementation française :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par Le Groupe, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Les paiements du Groupe pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges au compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

La méthode de calcul appliquée est la méthode rétrospective : méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière (droits à indemnité à la date actuelle avec salaires en fin de carrière actualisés).

Les engagements de retraite sont calculés au 31 mars 2018 selon les hypothèses suivantes :

- Ensemble des salariés en contrat à durée indéterminée ;
- Taux d'actualisation : 1,37 % ;
- Taux d'augmentation des salaires 3% ;
- Table de mortalité : INSEE TV/TD 2011-2013.

Cette indemnité est calculée sur la base d'un départ volontaire des salariés à l'âge de 65 ans en accord avec les dispositifs de la convention collective en vigueur dans le Groupe.

1.12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés des avances versées par les clients au titre des jeux en cours de lancement. Les produits sont reconnus en chiffres d'affaires lors du lancement de la commercialisation du jeu dans le territoire du contrat de distribution au titre duquel les avances sont versées.

1.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est exclusivement composé de ventes de jeux-vidéos sur support physique ou dématérialisé.

- Produits physiques (ventes retail)** : Les ventes de produits physiques sont comptabilisées à la date de transfert de propriété aux clients, net des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.
- Produits dématérialisés (ventes digitales)** : Les ventes de jeux en téléchargement sont comptabilisées lors du téléchargement par le consommateur final du jeu sur les sites internet du Groupe ou sur les plateformes de téléchargement tierces (distributeurs digitaux), nettes des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.

1.14 Coûts des ventes

Le coût des ventes comprend les coûts externes suivants :

- les redevances dues aux studios de développement par jeu vidéo, comprenant :
 - o la charge d'amortissement des avances prévues contractuellement et versées aux studios avant ou après le lancement des jeux. Se référer à la note 1.8 concernant les modalités d'amortissement de ces avances, et
 - o des redevances complémentaires correspondant à un pourcentage de la rentabilité d'un titre, une fois les avances et coûts de fabrication recoupés.
- le coût de fabrication des produits vendus, y compris les droits de fabrication versés aux consoliers,
- les royalties sur licences dus à des tiers dès lors que la propriété de la licence n'appartient pas aux studios de développement,
- les provisions sur stocks,
- les coûts de transport,
- la provision pour risque retour clients.

1.15 Coûts de production

Cette destination comprend les dépenses des équipes de suivi de production, y compris les salaires, charges et accessoires et les coûts externes de production (traduction, labélisation, et les tests de contrôle de qualité).

1.16 Frais de marketing & commercialisation

Cette destination comprend toutes les dépenses de marketing et de commercialisation, y compris les salaires, charges et frais accessoires des équipes dédiées, les divers coûts externes engagés dans le cadre des opérations de marketing et de commercialisation des jeux ainsi que les provisions pour créances douteuses.

1.17 Frais généraux et administratifs

Cette destination comprend toutes les dépenses administratives et de frais généraux, y compris les salaires et charges des équipes dédiées ainsi que toutes les autres charges non affectées ni au coût des ventes, coût de production ou au coût de marketing et de commercialisation.

1.18 Autres produits & charges d'exploitation

Cette destination comprend notamment :

- les produits et charges liés aux échanges publicitaires.
- les coûts liés aux jeux annulés : le Groupe peut investir des sommes dans des maquettes ou débuts de production de jeux. Si la direction évalue que la valeur commerciale du jeu ne justifie pas l'investissement dans son développement, le jeu n'est pas commercialisé et la charge correspondant aux sommes engagées est comptabilisée en coûts liés aux jeux annulés.

1.19 Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires (y compris les escomptes obtenus ou accordés), les charges d'intérêts sur les emprunts et les gains et pertes de change.

1.20 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des autres opérations non-récurrentes et non-liées aux investissements dans les jeux.

1.21 Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

2. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1 Critères de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le Groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération ou de la création d'une filiale.

Focus Home Interactive ne détient aucune filiale ou participation significative autre que sa filiale américaine créée en septembre 2013.

Entreprise	Siège	N° Siret	Contrôle	Intérêt	Méthode*
Focus Home Interactive USA LLC	1617 JFK Blvd. Suite 555 Philadelphia, PA 19103 USA	N/A	100%	100%	IG

* Intégration globale

2.2 Méthode de consolidation

La filiale américaine est consolidée selon la méthode d'intégration globale dans la mesure où Focus Home Interactive France exerce sur cette entité un contrôle exclusif. La consolidation est réalisée directement par la société-mère consolidante.

2.3 Entrée de périmètre

Lors de la première consolidation d'une entreprise, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitueraient un écart d'acquisition.

Aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours de la période écoulée.

2.4 Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du Groupe sont établis selon les règles comptables applicables en France et sont, le cas échéant, retraités afin que les méthodes comptables soient harmonisées.

2.5 Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du Groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés.

2.6 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes de l'actif net des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base des cours journaliers.

La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique réserve de conversion.

2.7 Opérations en crédit-bail

Les contrats de crédit-bail n'ayant pas un caractère significatif, ils n'ont pas fait l'objet de retraitements, selon les dispositifs du règlement susvisé.

2.8 Impôts différés

L'impôt sur les résultats correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

Les différences temporaires entre le résultat imposable et le résultat consolidé avant impôt donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

2.9 Date de clôture des comptes

La société consolidante, tout comme sa filiale américaine, clôture ses comptes annuels au 31 mars.

2.10 Comparabilité des comptes

Suite au changement de date de clôture du 31 décembre au 31 mars, la période correspond exceptionnellement à un exercice de 15 mois. Dans un souci de lisibilité, le Groupe présente pour certains postes un comparable supplémentaire de 12 mois (période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018).

	Note	31/03/2018 (15 mois)		31/12/2016 (12 mois)		Variation	31/03/2018 (12 mois)	
Chiffre d'affaires	3.14	89 950	100%	75 577	100%	14 373	75 916	100%
Coût des ventes	3.15	(62 778)		(51 166)		(11 612)	(51 962)	
Marge brute		27 172	30%	24 411	32%	2 761	23 954	32%
Coût de production	3.16	(3 684)		(2 664)		(1 020)	(2 993)	
Frais de marketing & commercialisation	3.17	(8 927)		(8 557)		(370)	(7 267)	
Frais généraux et administratifs	3.18	(4 850)		(4 070)		(780)	(3 929)	
Autres produits & charges d'exploitation		(170)		63		(232)	(163)	
Résultat d'exploitation		9 541	11%	9 182	12%	358	9 601	13%

3. EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN, DE COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

3.1 Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets, licences et logiciels comprennent les investissements dans les outils de travail du Groupe

Les concessions, brevets, licences et logiciels comprennent également les montants versés aux studios prestataires au titre de jeux développés ou en cours de développement et dont le Groupe possède des droits de propriété intellectuelle.

	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	31/03/2018
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 407	25		1 432
Autres immobilisations incorporelles	0	0		0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	1 407	25	0	1 432
Amort brevets, licences, marques, logiciels	(1 351)	(57)		(1 408)
Amort autres immobilisations incorporelles	0			0
AMORT IMMOS INCORPORELLES	(1 351)	(57)	0	(1 408)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	57	(32)	0	25

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de matériel informatique et de travaux d'aménagement et d'agencement des locaux.

	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	31/03/2018
Constructions et agencements	170	66	(41)	195
Autres immobilisations corporelles	751	197	(2)	946
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	921	263	(43)	1 141
Amort constructions et agencements	(59)	(67)	41	(84)
Amort Autres immobilisations corporelles	(441)	(134)	2	(573)
AMORT IMMOS CORPORELLES	(500)	(201)	43	(658)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	421	63	0	484

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont composées majoritairement de matériel informatique.

3.3 Immobilisations financières

	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	31/03/2018
Titres des sociétés non consolidées	1	0	0	1
Dépôts de garantie	213	86	(76)	222
Compte de liquidité - Gilbert Dupont	207	0	(63)	144
Autres immobilisations financières	13	0	0	13
VALEUR BRUTE DES ACTIFS FINANCIERS	433	86	(139)	379
Dépréciation des titres non consolidés	(1)	0	0	(1)
VALEUR NETTE DES ACTIFS FINANCIERS	432	86	(139)	378

Les immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie bancaire liés aux prêts souscrits, y compris des intérêts courus, ainsi que du compte de liquidité disponible auprès de la société

Gilbert Dupont (dans le cadre du contrat de liquidité) qui n'a pas, à la date de clôture, été investi en actions propres.

3.4 Stocks

	31/03/2018			31/12/2016
	Brut	Provision	Net	Net
Marchandises	906	(272)	634	754
Produits finis	90	(4)	86	63
TOTAL DES STOCKS	996	(276)	720	817

A la clôture, le Groupe procède à la reprise de toutes les dépréciations comptabilisées à la clôture précédente et calcule une nouvelle dépréciation. Au 31/03/2018, une dotation de 276 K€ et une reprise de 289 K€ ont été comptabilisées, représentant un impact positif de 13 K€ sur le résultat d'exploitation.

3.5 Clients et comptes rattachés

	31/03/2018			31/12/2016
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	6 944	0	6 944	16 362
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6 944	0	6 944	16 362

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

Au 31/03/2018, il n'y a pas de provision pour dépréciation des comptes clients alors qu'elle représentait 3% au 31/12/2016.

Une reprise de provision de 519 K€ a été passée au cours de la période close au 31/03/2018.

3.6 Autres créances et comptes de régularisation

	31/03/2018			31/12/2016
	Brut	Provision	Net	Net
Avances et acomptes versés	37 221	-	37 221	20 494
Fournisseurs débiteurs	11	-	11	17
Créances sociales et fiscales	2 358	-	2 358	2 007
Impôts différés	266	-	266	398
Autres créances diverses	170	-	170	907
Charges constatées d'avance	2 902	-	2 902	1 667
Instruments de couverture de change	26	-	26	0
Ecart de conversion actif	3	-	3	2
TOTAL AUTRES CREANCES	42 957	0	42 957	25 492

Dont :

- A moins d'un an	42 957	0	42 957	25 492
- A plus d'un an et moins de cinq ans				
- A plus de cinq ans				

Les avances et acomptes versés sont majoritairement des avances aux studios de développement versés dans le cadre des contrats d'acquisition de droits d'édition et de distribution, le solde de ces avances s'élevait respectivement 37,1 M€ au 31 mars 2018 et à 20,2 M€ au 31 décembre 2016.

Le montant des avances versées aux studios de développement au cours des périodes présentées a été de 35,1 M€ sur l'exercice clos le 31 mars 2018 et était de 20,7 M€ au cours de l'exercice 2016.

Les créances sociales & fiscales concernent essentiellement les crédits de TVA et la TVA à régulariser sur les écritures de clôture (ex. TVA sur FNP).

Les autres créances sont essentiellement les actifs liés aux contrats d'affacturage dont les dépôts de garantie et les factures en-cours de cession (cf. note 3.26 – 2- Engagements reçus).

Les impôts différés se décomposent comme suit :

	31/12/2016	Variation	31/03/2018
Différences temporaires	398	(131)	266
Impôt différés	398	(131)	266

Le montant des charges constatées d'avance par nature s'analyse comme suit :

	31/03/2018	31/12/2016
Abonnements et locations	200	41
Cotisations et autres frais	96	129
Jeux non sortis	2 606	1 498
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 902	1 667

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation. Les dépenses sur les jeux en développement comprennent essentiellement les frais de marketing et de production (localisation et test) pour les jeux en cours de développement. Ces frais sont comptabilisés en charges lors du lancement des jeux.

3.7 Trésorerie

	31/03/2018	31/12/2016
Valeurs Mobilières	0	2 000
Disponibilités	9 636	11 138
Trésorerie brute	9 636	13 138
Découvert bancaire	0	0
Trésorerie nette	9 636	13 138

Les valeurs mobilières sont placées dans des bons à moyen terme négociables. Le Groupe n'a pas de valeurs mobilières au 31 mars 2018.

3.8 Capitaux propres consolidés

Au 31 mars 2018, le capital du Groupe Focus Home Interactive est composé de 5 227 452 actions ordinaires au nominal de 1,20 € entièrement libérées.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
En début d'exercice	4 747 590	1,2
Actions émises pendant l'exercice *	479 862	1,2
En fin d'exercice	5 227 452	1,2

*dont 460 000 émises à la suite de l'augmentation de capital du 6 décembre 2017.

Actions propres

Les actions propres au 31 mars 2018 s'élèvent à 150 K€ et correspondent aux titres achetés dans le cadre du programme de liquidité mis en place par le Groupe.

3.9 Capital potentiel – Instruments dilutifs

Le Groupe a procédé à l'attribution/émission de différentes valeurs mobilières donnant accès au capital. Sont rappelées ci-après les évolutions concernant chacune des catégories de titres donnant accès au capital au cours de la période présentée ainsi que des tableaux synthétiques des plans.

a) Attributions d'actions gratuites (AGA)

Plan AGA 2016 - 2 : Au 4 octobre 2016, le Groupe a procédé à l'attribution de 8 550 titres dont la délégation a été votée par Le Groupe le 26 novembre 2015.

Plan AGA 2017 - 1 : Au 21 juillet 2017, le Groupe a procédé à l'attribution de 11 250 titres dont la délégation a été votée par Le Groupe le 13 juillet 2017.

Plan AGA 2017 - 2 : Au 6 octobre 2017, le Groupe a procédé à l'attribution de 14 450 titres dont la délégation a été votée par Le Groupe le 12 septembre 2017.

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 31 mars 2018.

b) Options de souscription d'actions

En 2015, le Groupe avait procédé à la création de 200 000 stock-options du plan SO 2015 attribuées au 06/01/2015. Depuis, 193 750 options ont été levées.

En 2017, le Groupe a procédé à la création de 25 000 stock-options du plan SO 2017 attribuées au 06/10/2017. Depuis, aucune option n'a été levée pour cause de période d'attribution en-cours.

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 31 mars 2018.

c) Bons de souscription d'actions

En 2015, le Groupe avait procédé à la création de 5 000 BSA du plan BSA 2015 attribuées au 06/01/2015 (ouvert pour une période de 10 ans au prix de 9,10€).

Il s'agit du seul plan en vigueur au 31 mars 2018.

	AGA		SO		BSA
Date d'autorisation	21/07/2017	26/11/2015	06/10/2017	06/01/2015	06/01/2015
Date butoire d'exercabilité					06/01/2025
Prix d'exercice			21,3	9,1	9,1
Quantités autorisées	32 527	100 000	25 000	200 000	5 000
Quantités attribuées	25 700	100 000	7 450	200 000	5 000
Quantités exercées				193 750	-

AGA 2016: dont 80 200 définitivement acquises le 26/11/2016; 11 250 définitivement acquis le 12/07/2017; 8 550 attribuées le 04/10/2016 (en cours d'acquisition à la clôture)
AGA 2017 : dont 11250 attribuées le 21/07/2017 ; et 14 450 attribuées le 06/10/2017

3.10 Provisions pour risques et charges

	31/12/2016	Dotations	Reprises	31/03/2018
Provision pour risques	186	144	(80)	251
Provision pour Indemnités de Fin de Carrière	210	23	(89)	144
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	396	167	(169)	394

La provision pour risques correspond essentiellement à la provision sur retour.

3.11 Emprunts et dettes financières

	31/12/2016	Remboursements	31/03/2018
Emprunts bancaires (hors découvert)	2 908	(1 061)	1 847
- dont à moins d'un an	1 110		751
- dont à plus d'un an et moins de 5 ans	1 798		1 096
- dont à plus de 5 ans	0		0
Découvert bancaire	0		0
Endettement financier	2 908	(1 061)	1 847
Trésorerie*	13 138		9 636
ENDETTEMENT NET	(10 230)		(7 789)

(*) Trésorerie hors instruments de trésorerie

L'endettement financier brut hors découverts bancaires inclut deux emprunts bancaires ainsi qu'un prêt OSEO et un prêt BPI renégocié en novembre 2017. Ces emprunts sont assortis de covenants financiers, ces derniers sont respectés (se reporter à la note 3.26 sur les engagements).

Les emprunts et dettes financières sont des emprunts en Euros et à taux fixes dont les modalités sont détaillées ci-dessous :

	Montant nominal	Taux nominal	Durée et modalités de remboursement	Date de souscription	Solde au 31 12 2016	Solde au 31 03 2018
Prêt OSEO 1	300 K€	5,04% fixe	7 ans avec 1er remboursement en capital différé au 31 mai 2013 (20 trimestrialités)	févr-11	75	-
Prêt OSEO 2	550 K€	2,37% fixe	7 ans avec 1er remboursement en capital différé au 1er août 2014 (20 trimestrialités)	juil-12	330	193
Crédit du Nord	650 K€	4,06% fixe	5 ans en 60 mensualités sans différé	août 12	106	-
Banque Palatine	450 K€	4,06% fixe	5 ans avec une 1ère trimestrialité décalée en déc 2012 (puis 20 trimestrialités)	sept-12	73	-
Prêt BPI	1 500 K€	3,11% fixe	7 ans avec 1er remboursement en capital différé au 31 octobre 2016 (20 trimestrialités)	juil-14	1 425	-
Banque Palatine	750 K€	2,5% fixe	5 ans avec une 1ère trimestrialité décalée en nov 2014 (puis 20 trimestrialités)	août-14	424	235
HSBC	750 K€	2,04% fixe	5 ans avec 1er remboursement en capital différé au 1er janvier 2015 (20 trimestrialités)	août-14	459	271
BPI 1,2M€ (1,5M€ renégocié)	1 200 K€	2,39% fixe	5 ans en 20 trimestrialités sans différé	oct-17	-	1 140

3.12 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se présentent comme suit :

	31/03/2018	31/12/2016
Dettes fournisseurs	1 604	2 401
Factures non parvenues	796	1 798
Factures non parvenues - studios	9 059	15 347
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	11 458	19 546

Au 31 mars 2018, les factures non parvenues- studios ne concernent que les factures à recevoir au titre des royalties complémentaires relative aux rapports de vente envoyés aux studios dans les 45 jours suivants la date de clôture.

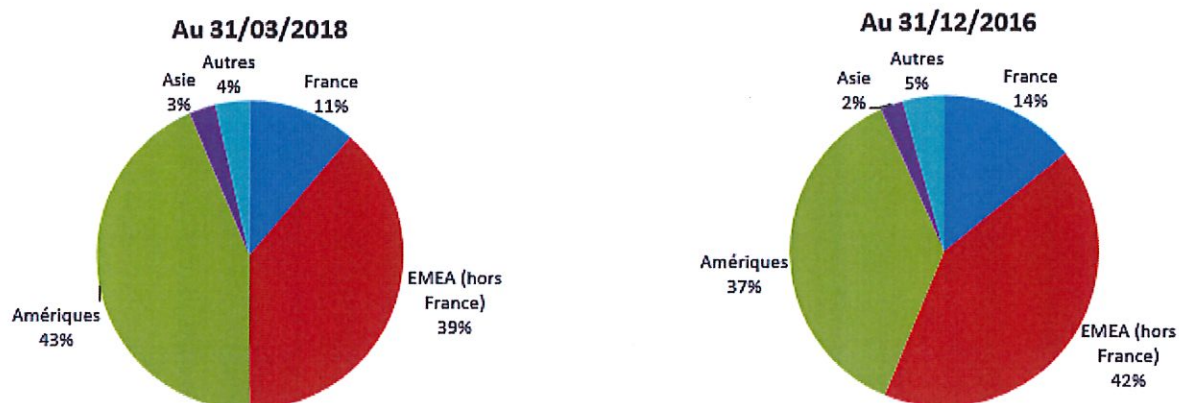
3.13 Autres dettes

	31/03/2018	31/12/2016
Dettes fiscales et sociales	1 710	5 283
Autres dettes (dont avances et acomptes reçus)	2 281	1 746
Produits constatés d'avance	239	69
Ecart de conversion passif	30	266
TOTAL AUTRES DETTES	4 259	7 364
<i>Dont à moins d'un an</i>	4 259	7 364

Les « autres dettes (dont avances et acomptes reçus) » sont composés essentiellement des avoirs à établir aux clients découlant de leurs conditions contractuelles.

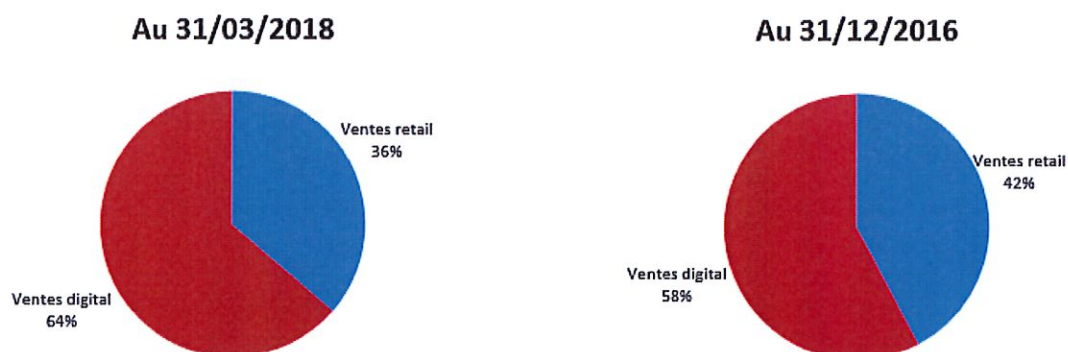
3.14 Ventilation du chiffre d'affaires

A Répartition des ventes par zones géographiques



Zone géographique	31/03/2018 (15 mois)		31/12/2016 (12 mois)		Variation			31/03/2018 (12 mois)	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %	Répartition en points	En K€	En %
France	10 092	11%	10 704	14%	-612	-6%	-2,9 pts	8 793	12%
EMEA (hors France)	34 809	39%	31 765	42%	3 044	10%	-3,3 pts	29 540	39%
Amériques	39 213	44%	28 016	37%	11 197	40%	6,5 pts	32 556	43%
Asie	2 566	3%	1 788	2%	778	44%	0,5 pts	2 266	3%
Autres	3 270	4%	3 305	4%	-34	-1%	-0,7 pts	2 761	4%
Total	89 950	100%	75 577	100%	14 373	19%		75 916	100%

B Répartition par canal de ventes



Canal de vente	31/03/2018 (15 mois)		31/12/2016 (12 mois)		Variation			31/03/2018 (12 mois)	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %	Répartition en points	En K€	En %
Ventes retail	32 665	36%	31 908	42%	757	2%	-5,9 pts	26 909	41%
Ventes digital	57 285	64%	43 669	58%	13 616	31%	5,9 pts	49 007	59%
Total	89 950	100%	75 577	100%	14 373	19%		75 916	100%

3.15 Coût des ventes

	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)	Variation
Coût de fabrication & accessoires	13 059	10 416	2 643
Redevances studios	49 719	40 750	8 969
TOTAL COUT DES VENTES	62 778	51 166	11 612
<i>dont amortissement des avances</i>	<i>10 121</i>	<i>21 509</i>	

3.16 Coût de production

	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)	Variation	31/03/2018 (12 mois)
Charges Externes de Production	642	423	219	527
Frais Internes de production (Salaires & Allocations)	3 042	2 241	801	2 466
TOTAL COUT DE PRODUCTION	3 684	2 664	1 020	2 993

3.17 Frais de marketing et de commercialisation

	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)	Variation	31/03/2018 (12 mois)
Charges Externes de Marketing & Commercialisation	4 305	4 541	(236)	3 420
Frais et charges liés aux créances	254	302	(48)	228
Frais Internes Marketing et Commercialisation (Salaires & Allocations)	4 369	3 715	654	3 619
TOTAL FRAIS DE MARKETING & COMMERCIALISATION	8 927	8 557	370	7 267

3.18 Frais généraux et administratifs

	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)	Variation	31/03/2018 (12 mois)
Autres charges liées au personnel	92	70	22	83
Loyers, charges locatives et frais annexes	764	536	228	620
Frais Informatiques & Téléphoniques	336	278	58	259
Services Bancaires	142	148	(6)	119
Taxes et Impôts hors IS	415	398	16	376
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 262	1 160	103	1 031
Frais Internes administratifs (Salaires & Allocations)	1 581	1 264	317	1 272
Dotation aux Amortissements	258	216	41	170
TOTAL DES FRAIS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS	4 850	4 070	780	3 929

3.19 Charges de personnel

	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)	Variation	31/03/2018 (12 mois)
Frais de production	3 001	2 161	840	2 507
Frais de marketing et commercialisation	4 267	3 589	678	3 512
Frais généraux et administratifs	1 471	1 213	259	1 212
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	8 739	6 962	1 777	7 230

3.20 Variation nette des amortissements et provisions

VARIATION NETTE DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS PAR DESTINATION	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)	Variation
Dotation aux amortissements :			
- sur frais de production	0	0	0
- sur frais de marketing et commercialisation	0	0	0
- sur frais généraux et administratifs	258	216	41
- sur coût des ventes	0	0	0
Total dotations aux amortissements	258	216	41
Dotation aux provisions :			
- sur frais de production	20	15	5
- sur frais de marketing et commercialisation	30	40	(10)
- sur frais généraux et administratifs	65	34	31
- sur coût des ventes	328	332	(4)
- exceptionnelles	0	111	(111)
Total dotation aux provisions	443	532	(89)
Reprises de provisions :			
- sur frais de production	0	0	0
- sur frais de marketing et commercialisation	0	0	0
- sur frais généraux et administratifs	0	0	0
- sur coût des ventes	851	524	327
- exceptionnelles	36	39	(3)
Total reprises de provisions	887	563	324
Total dotations aux provisions nettes des reprises	(445)	(31)	(414)
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(187)	185	(372)

3.21 Résultat financier

	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)	Variation
Gain de change	620	261	359
Reprises d'amortissements et provisions	2	9	(7)
Autres produits financiers	0	0	(0)
Produits financiers	622	271	351
Perte de change	404	359	44
Intérêts financiers	92	96	(4)
Dotations aux amortissements et provisions	3	2	1
Autres charges financières	3	5	(2)
Charges financières	501	462	39
RESULTAT FINANCIER	121	(192)	313

3.22 Résultat exceptionnel

	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)	Variation
Reprises d'amortissements et provisions	36	39	(3)
Produits de cession d'immobilisations	0	0	0
Autres produits exceptionnels	60	1	59
Produits exceptionnels	97	40	57
Dotations aux amortissements et provisions	0	111	(111)
Autres charges exceptionnelles	113	4	108
Charges exceptionnelles	113	115	(2)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(16)	(75)	59

3.23 Résultat net par action

	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)
Capital social	6 273	5 697
Nombre d'actions	5 227 452	4 747 590
<i>Nombre d'actions pondérées hors actions propres</i>	<i>4 872 784</i>	<i>4 606 397</i>
<i>Nombre d'actions dilutives</i>	<i>52 950</i>	<i>36 050</i>
Nombre d'actions diluées	4 925 734	4 642 447
Résultat net	6 451	5 879
Résultat net par actions pondérées	1,32	1,28
Résultat net dilué par actions	1,31	1,27

3.24 Impôt sur les bénéfices

	31/03/2018	31/12/2016
Actifs d'impôts différés	266	398
Passifs d'impôts différés	0	0
Impôts différés au bilan	266	398
Impôt exigible	3 063	3 077
Impôt différés	131	(41)
Charge d'impôt	3 194	3 036

Résultat Courant avant Impôt	9 645
Impôts Courants	(3 063)
Impôts Différés	(131)
Charge d'Impôt Totale	(3 194)
Taux Effectif d'Impôt	33,11%
Taux Standard Groupe	34,43%
Charge d'Impôt Théorique	(3 321)
Différence Théorique / Réelle	(127)
Éléments expliquants la différence entre la charge d'impôt théorique et réelle :	
Différences permanentes	(111)
CICE	(70)
Résultat US intégré en conso vs résultat imposé	
Autres réintégrations / déductions	(41)
Crédits d'impôts et retenues à la source	(16)
Autres	
Total des éléments de preuve d'impôt identifiés	(127)

3.25**Effectif**

	31/03/2018	31/12/2016
Production	46	35
Marketing et commercial	38	30
Administratif	13	14
Total Effectif moyen	97	79

3.26**Engagements hors bilan****1- Engagements donnés****a) Engagements donnés aux studios et ayants-droits**

Au 31 mars 2018, le Groupe a signé des contrats d'acquisition de droits d'édition et de distribution avec les studios et des contrats de licence portant sur les droits d'adaptation d'une marque ou titre avec les ayants-droits de la marque, titre ou franchise concernée. Les sommes restantes à verser s'élèvent à 31 328 K€ (30 559 K€ envers les studios et 769 K€ envers les ayants droits titulaires de marque, titre ou franchise). Ils étaient de 16 001 K€ (14 697 K€ envers les studios et 1 304 K€ envers les ayants droits titulaires de marque, titre ou franchise) au 31 décembre 2016.

Une fois versées, ces sommes seront comptabilisées au poste avances versées à l'actif du Bilan et seront recyclées en compte de résultat selon le principe décrit en note 1.8.

b) Engagements de Locations Simples

Les locations comprennent un bail immobilier signé le 1er mai 2014 pour le siège du Groupe complété par un avenant signé le 2 mars 2015 et par un bail dérogatoire signé le 19 janvier 2017 pour un espace additionnel.

c) Autres contrats de location

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

d) Crédit-baux

Le Groupe a des contrats de location en crédit-bail sur du matériel mais qui ne relève pas d'un caractère significatif.

e) Covenants bancaires

Le Groupe doit respecter des ratios sur ses fonds propres, son endettement, sa situation nette et ses dettes à moyen terme.

Au 31 mars 2018, le Groupe est en conformité avec tous ces ratios

f) Couvertures de change

L'exposition du Groupe au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses dans cette monnaie.

Voir note 1.9 pour les informations concernant la politique de couverture des risques de devises.

g) Dailly

Au 31 mars 2018, le Groupe ne présente aucun Dailly en-cours.

2- Engagements reçus

Le Groupe a établi avec la société Nabuboto, également principale actionnaire du Groupe, une convention en garantie de prêt bancaire accordé en 2012 d'un montant de 250 K€ par nantissement d'actions du Groupe. Une deuxième convention de garantie de prêt bancaire accordé en 2014 a été signé pour un montant de 375 K€ par nantissement d'actions du Groupe.

Les garanties portées par Nabuboto ont donné lieu à des apports de contre-garantie par OSEO à la hauteur de 40% du capital restant dû au titre des prêts 2012 et par la BPI à la hauteur de 30% du capital restant dû au titre des prêts 2014.

Le Groupe a souscrit un contrat d'affacturage avec la société Finifac et bénéficie de lignes de Dailly avec ses banques.

Le Groupe bénéficie d'engagements de la part de ses banques et partenaires financiers sur les lignes de crédits à tirage « revolving » ou de facilité de caisse s'élevant à 11 M€.

3.27 Transactions avec les parties liées

Le Groupe rémunère ses mandataires, dont les membres du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire.

Rémunérations en milliers d'euros	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)
Indemnités de mandat (1)	45	36
Prestations de services (2)	29	19
Jetons de présence (3)	50	40
TOTAL	124	95

(1) Indemnités de mandat au titre du mandat du Président du conseil de surveillance.

(2) Montant chargé au titre d'une convention de prestations de services conclues avec la société CSA Consultants dont Madame Wanctin, actionnaire et membre du conseil de surveillance du Groupe, est actionnaire.

(3) Jetons de présence dus aux membres du conseil de surveillance.

Le Groupe n'a pas identifié d'autres transactions conclues avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché ou ayant un impact matériel sur les comptes, à ce titre aucune information complémentaire visée par l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est nécessaire.

3.28 Honoraires des commissaires aux comptes

	En milliers d'Euros		En %	
	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)	31/03/2018 (15 mois)	31/12/2016 (12 mois)
Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés :				
- Emetteur	92,2	125,0	100%	100%
Total mission légale des contrôleurs légaux des comptes	92,2	125,0	100%	100%
Autres prestations rendues par le réseau aux filiales intégrées globalement				
Total autres prestations	0,0	0,0	0%	0%
Total	92,2	125,0	100%	100%

Focus Home Interactive

Société Anonyme

11, rue de Cambrai
75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 15 mois clos le 31 mars 2018

Gatti Conseil
68, rue Albert Perdreau
78140 Vélizy-Villacoublay

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Focus Home Interactive

Société Anonyme
11, rue de Cambrai
75019 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 15 mois clos le 31 mars 2018

A l'Assemblée Générale de la société Focus Home Interactive,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Focus Home Interactive relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil de Surveillance consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Vélizy-Villacoublay et Paris-La-Défense, le 31 juillet 2018

Les commissaires aux comptes

Gatti Conseil



Bertrand GATTI

Deloitte & Associés



Julien RAZUNGLES



**COMPTES ANNUELS
EXERCICE DE 15 MOIS CLOS LE 31 MARS 2018**

En milliers d'Euros

		Exercice N, clos le : 31/03/2018			31/12/2016			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
Désignation de l'entreprise : Focus Home Interactive		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :			15			
Adresse de l'entreprise : 11, rue de Cambrai, 75019 PARIS		Durée de l'exercice précédent* :			12			
Numéro SIRET* : 39985627700021		Code APE : 58.21 Z						
		Exercice N, clos le : 31/03/2018			31/12/2016			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de recherche et de développement*	AD	AE				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 469	AG	1 444	25	56
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	195	AQ	84	111	111
		Installations techniques, matériels et outillages industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	946	AU	573	373	310
		Immobilisations en cours	AV		AW		0	0
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	14	CV	1	13	13
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	515	BI		515	536
	TOTAL (II)		BJ	3 139	BK	2 102	1 037	1 026
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	715	BS	231	484	413
		Marchandises	BT	90	BU	4	86	63
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	37 216	BW		37 216	20 483
		Clients et comptes rattachés* (3)	BX	5 706	BY	0	5 706	15 479
		Autres créances (3)	BZ	4 921	CA		4 921	3 535
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	0	CE		0	2 000
Disponibilités		CF	9 317	CG		9 317	11 054	
Charges constatées d'avance* (3)		CH	2 356	CI		2 356	1 300	
TOTAL (III)		CJ	60 322	CK	235	60 087	54 328	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	29			29	2	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	63 490	1A	2 338	61 152	55 355
Renvois : (1) Dont droit au bail				CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :		immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise : Focus Home Interactive			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé 6 273 K€)		DA	6 273	5 697
	Primes d'émission, de fusion, d'apports,		DB	21 568	9 032
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	779	779
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* <small>(dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours)</small> <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)		DF		
	Autres réserves <small>(dont réserve relative à l'achat de titres originaux d'émission vivants)</small> <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)		DG		
	Report à nouveau		DH	7 791	4 416
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	6 342	5 908
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées*		DK		
	TOTAL (I)		DL	42 754	25 833
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	251	186
	Provisions pour charges		DQ	144	210
	TOTAL (III)		DR	394	396
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 858	2 908
	Emprunts et dettes financières diverses (dont emprunts participatifs) <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/>)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	172	177
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	11 704	19 283
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 813	5 283
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1 189	1 139
Compte réqui.	Produits constatés d'avance (4)		EB	239	69
TOTAL (IV)		EC	17 975	28 860	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	30	266	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	61 152	55 355	
RENOVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme*	1F		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	16 707	26 884
(5)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	1H			

Désignation de l'entreprise :		Focus Home Interactive							
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 602	FB	22	FC	1 624	1 235	
	Production vendue	biens*	FD	4 603	FE	13 666	FF	18 268	19 513
			services*	FG	523	FH	63 222	FI	63 745
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	6 728	FK	76 910	FL	83 637	70 369	
	Production stockée*					FM	76	102	
	Production immobilisée*					FN			
	Subvention d'exploitation					FO	5	3	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	932	580	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	21	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	84 651
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	698	517	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(25)	(18)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 137	5 254	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	58 009	47 733	
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	563	466	
	Salaires et traitements*					FY	5 748	4 128	
	Charges sociales (10)					FZ	2 489	2 274	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :	}	- dotations aux amortissements*		GA	256	215	
				- dotations aux provisions *		GB			
		- sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	235	229	
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	167	133	
	Autres charges (12)					GE	579	280	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	74 857	61 210
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	9 794	8 933
Opérations en	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	29	19	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17	13	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	620	257	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)							GP	667	289
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	95	101	
	Différence négative de change					GS	404	359	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)							GU	498	460
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	168	(172)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)							GW	9 963	9 694

Désignation de l'entreprise :		Focus Home Interactive		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	176		134
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	36		39
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	213		174
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE			4
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	259		167
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			111
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	259		282
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(46)		(107)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	512		601
Impôts sur les bénéfices*	(X)	HK	3 063		3 077
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		HL	85 530		71 539
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		HM	79 188		65 630
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	6 342		5 908

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 15 mois CLOS LE 31 MARS 2018

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société Focus Home Interactive sont établis sur la base des principes comptables applicables en France (référentiel 99-03), dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes visés au règlement ANC 2014-03.

Sauf indication contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'Euros.

1.1 Evènements significatifs de la période

Focus Home Interactive a réalisé un chiffre d'affaires sur quinze mois de 83,6 M€ au 31 mars 2018. L'année précédente sur 12 mois avait généré un chiffre d'affaires de 70,4 M€ au 31 décembre 2016. Le chiffre de 2017 est réalisé grâce à la réussite de « Spintires Mudrunner » lancé en Q4 2017 et à la solide contribution de Farming Simulator lancé fin 2016.

Nos charges d'exploitation représentent 74,9 M€ contre 61,2 M€ et le résultat d'exploitation est de 9,8 M€. Il était de 8,9 M€ au 31 décembre 2016.

Après prise en compte d'un résultat financier de 168 K€, d'un résultat exceptionnel de -46 K€, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour 512 K€ et d'une charge d'impôt sur les sociétés de 3,1 M€, le résultat net pour les quinze mois s'élève à 6,3 M€

Le total de notre bilan passe de 55,4 M€ au 31 décembre 2016 à 61,2 M€ au 31 mars 2018. Les capitaux propres qui étaient de 25,8 M€ au 31 décembre 2016 atteignent 42,8 M€ au 31 mars 2018.

Les immobilisations incorporelles nettes baissent de 56 K€ à 25 K€, et les immobilisations corporelles nettes augmentent de 0,4 M€ à 0,5 M€.

La trésorerie nette de la Société s'élève à 9,3 M€.

Les autres évènements marquants de la période sont :

Augmentation du capital le 6 décembre 2017

Après exercice intégral de la clause d'extension, la Société a placé 460 000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 1,20 €, au prix unitaire de 29 €, prime d'émission incluse, pour un montant total d'environ 13,3 M€, représentant 9,7% du capital social avant opération, dans le respect des dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce.

Les fonds levés seront utilisés pour permettre à la Société de renforcer la montée en puissance de son catalogue en développant de nouveaux partenariats avec des studios européens et mondiaux de premier plan, autour de projets toujours plus ambitieux. De nouveaux titres à fort potentiel, actuellement en développement et dont la commercialisation est prévue dès 2019, pourront également profiter de la levée de fonds et ainsi accroître la notoriété et l'attractivité de la Société.

Changement de l'année fiscale

La date de clôture de l'exercice est désormais fixée au 31 mars plus en phase avec la saisonnalité de l'activité de la Société.

Lancement de The Surge – premier jeu à fort budget dit « IPO »

Le lancement de The Surge du studio allemand Deck 13 représente le premier jeu à bénéficier de financements complémentaires de la Société. Suite au bon démarrage, la Société et le studio Deck13 ont décidé de lancer un programme de contenus additionnels payants et gratuits dont le premier DLC « A Walk in the Park », véritable extension du jeu, est sorti le 5 décembre 2017.

Lancement d'un jeu « Spintires : Mudrunner »

Au cours du 4ème trimestre 2017, le lancement de Spintires: MudRunner a créé la surprise sur le marché. Avec plus d'un demi-million de jeux vendus en seulement deux mois, le titre de Saber Interactive s'inscrit d'ores et déjà comme l'une des nouvelles licences phares de la Société. Au-delà de son bon accueil sur PC au travers notamment de la plateforme Steam, le jeu s'est surtout bien vendu sur consoles avec en particulier un accueil très favorable aux US. Cette réussite est un nouvel exemple du savoir-faire du Groupe en matière d'identification de licences à fort potentiel et de valorisation de contenus originaux à l'international et sur tous les supports.

Renforcement des équipes

Afin de mieux accompagner les studios dans le développement de jeu à plus fort potentiel, le Groupe a continué à renforcer ses équipes en 2017, passant de 87 salariés (en ETP) à la fin 2016 à 105 salariés au 31 mars 2018.

Enquête de la Commission Européenne

Le premier semestre 2017 a été marqué par l'ouverture d'une enquête de la Commission Européenne visant les accords conclus entre l'entreprise Valve Corporation, propriétaire de la plateforme de distribution de jeux Steam et cinq éditeurs de jeux vidéo sur PC. Précurseur européen dans les ventes digitales des jeux vidéo, et partenaire historique de Valve, Focus Home Interactive fait partie des 5 éditeurs ciblés par l'enquête ouverte par la Commission. **La société** coopère toujours avec la Commission à ce sujet au 31 mars 2018.

Signature d'un accord collectif

Fin mars 2017, la direction **de la société** a signé un accord collectif avec les salariés dont les dispositions prennent effet, en partie au 1er janvier 2017 et en partie au 1er avril 2017. Ces dispositions concernent essentiellement une réduction de temps de travail et une plus grande flexibilité pour la gestion et la prise de congés.

Signature de contrat

Le 10 octobre 2017, la société a annoncé sa nouvelle collaboration avec le studio Suisse Giants Software pour le best-seller Farming Simulator 19. La sortie du jeu est prévue pour la fin de l'année 2018 sur consoles et PC.

1.2 Evènements postérieurs au 31 mars 2018

What's Next Focus 2018

En février 2018, se tenait à Paris le What's Next de Focus, un évènement annuel auquel étaient conviés les journalistes du monde entier. Pendant deux jours, Focus Home Interactive a pu présenter quelques-uns de ses titres qui sortiront lors des deux prochaines années. Cet évènement constitue un moment fort pour journalistes, distributeurs, consociers et investisseurs qui ont pu mesurer lors de cet évènement la véritable montée en gamme du catalogue de l'éditeur parisien.

Changement de la direction du Groupe

Le 10 avril 2018, le Groupe a annoncé le départ de Cédric Lagarrigue, président du Directoire, suite à sa démission en date du 6 avril 2018. M Jürgen Goeldner a été aussitôt nommé par le Conseil de Surveillance pour prendre la présidence du Directoire du Groupe. Ancien membre de ce même Conseil, M Goeldner a plus de trente années d'expérience dans la direction de sociétés de jeux vidéo.

Le départ de M Lagarrigue a été formalisé par un protocole d'accord transactionnel ayant suivi le processus d'autorisation des conventions réglementées. Ce protocole prévoit le versement d'une indemnité transactionnelle de 1 350 000 €, la levée de la condition de présence applicable aux 9 000

actions gratuites attribuées préalablement à M Lagarrigue ainsi qu'une clause de non-concurrence rémunérée d'une durée de 12 mois.

Signature d'un nouveau bail

La Société a signé un bail pour l'extension des locaux situés au 11 rue de Cambrai, Parc Pont de Flandre, 75019 Paris.

Sortie réussie de Vampyr

La Société se félicite du lancement le 5 juin 2018 de son jeu Vampyr, dont le budget de développement (hors Farming Simulator) est le plus important de son histoire. Se hissant au numéro un des ventes en Angleterre et en France, les retours des joueurs et du marché sont très positifs.

1.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Société revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Changement d'estimation

Sur la base des informations précédemment disponibles, le Groupe estimait que la durée de consommation des avances de royalties était de 12 mois, entraînant ainsi un amortissement sur cette même durée. Suite à la production d'analyses complémentaires réalisée au cours de l'exercice et sur la base des dernières informations disponibles portant notamment sur l'historique des jeux, la durée d'étalement des avances de royalties aux studios a été revue afin de correspondre au mieux à la durée de vie des jeux. Ainsi, en fonction des jeux, elle peut désormais être comprise entre 12 et 24 mois

1.4 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

Il est à noter que les avances aux studios de développement versées dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution des jeux et autres investissements dans les jeux, dont la propriété intellectuelle « IP » n'est pas acquise par la société ne sont pas immobilisées et demeurent comptabilisées en « Autres créances » (se reporter à la note 1.8 ci-dessous). Seuls les investissements réalisés pour les jeux où par exception, la propriété intellectuelle « IP » est acquise par la société, figurent dans les immobilisations incorporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|-------------------------|
| - Concessions, brevets, licences : | Linéaire 3 ans |
| - Droit de propriété intellectuelle : | Dégressif sur 12 mois |
| - Installations générales, agencements et aménagements : | Linéaire 8 ans – 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | Linéaire 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau : | Linéaire 5 à 8 ans |

1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment :

- les dépôts et cautionnements liés aux emprunts et aux baux encours,
- les créances et actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité confié à la société de bourse Gilbert Dupont.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.6 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du « coût moyen pondéré » (CUMP).

La valeur brute des produits finis et des marchandises comprend le prix de fabrication ou d'achat et les frais accessoires y compris les droits de fabrication payés aux consociers.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée et est calculée référence par référence, en fonction de l'obsolescence, du taux de rotation et de la potentialité de vente des stocks. Chaque année la société procède à la reprise de la totalité de la provision précédente et au calcul de la nouvelle provision.

S'agissant des ventes en dépôt dans certains pays à l'étranger, les jeux en dépôt demeurent la propriété de FHI et figurent donc dans son stock jusqu'à la réalisation de la vente par le distributeur dépositaire.

1.7 Créances clients

Les créances client sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque de recouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

1.8 Autres créances

Les autres créances sont composées majoritairement des avances aux studios de développement versées dans le cadre des contrats d'acquisitions de droits d'édition et de distribution. Ces contrats peuvent inclure des garanties de redevances minima et/ou le versement d'avances de royalties selon un échéancier prédéfini et dont les paiements sont conditionnés par la livraison des étapes de développement dites « Milestones ».

Lors du lancement des jeux, le montant total de garantie (qu'il soit pré-payé ou non) est étalé en charges sur la durée de vie estimée des jeux, comprise entre 12 et 24 mois, ou selon la période de consommation réelle de la garantie au regard des royalties générées. Cette période, de 12 à 24 mois, a été estimée sur une moyenne statistique qui a fait l'objet d'une révision au premier semestre 2017.

Cette consommation de royalties est alors comptabilisée au compte de résultat dans le poste « Autres achats et charges externes ». Si l'amortissement est supérieur aux royalties avancées, une provision pour factures non parvenues serait établie.

1.9 Opérations en devises

La société a appliqué la réglementation ANC 2015-05 relative aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Les opérations réalisées en devises sont comptabilisées au taux moyen mensuel du mois au cours duquel elles sont réalisées.

Les créances et dettes exprimées en devises au bilan sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion ainsi constatés sont comptabilisés à l'actif ou au passif du bilan.

La société s'engage régulièrement dans les opérations de couverture de risque de change. Cette couverture vise les encaissements en USD et en GBP et se souscrit en fonction des prévisions de flux entrants d'USD et GBP révisées en cours d'année.

Au 31 mars 2018, la société a souscrit des contrats de couverture pour des engagements de ventes de 12,5 M USD et d'achats de 4,5 M USD. Les cours garantis des différents contrats sont compris :

- Pour les contrats en USD : entre 1,1944 dollars et 1,2800 dollars pour 1 euro
- Pour les contrats en GBP : aucun contrat en cours au 31 mars 2018

1.10 Provision pour risques

Une provision pour risques est constituée pour faire face au risque de retour de marchandises des clients.

Cette provision est évaluée en neutralisant la marge réalisée sur les ventes de jeux présentant un risque d'écoulement et restant en stock chez les principaux clients en fonction d'un taux de retour évalué pour chaque titre selon la performance des ventes.

1.11 Provision pour charges

La provision pour charges concerne notamment les engagements de retraite.

Les salariés français de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la réglementation française :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel la Société s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges au compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

La méthode de calcul appliquée est la méthode rétrospective : méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière (droits à indemnité à la date actuelle avec salaires en fin de carrière actualisés).

Les engagements de retraite sont calculés au 31 mars 2018 selon les hypothèses suivantes :

- Ensemble des salariés en contrat à durée indéterminée ;
- Taux d'actualisation : 1,37 % ;
- Taux d'augmentation des salaires 3% ;
- Table de mortalité : INSEE TV/TD 2011-2013.

Cette indemnité est calculée sur la base d'un départ volontaire des salariés à l'âge de 65 ans en accord avec les dispositifs de la convention collective en vigueur dans la Société.

1.12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés des avances versées par les clients au titre des jeux en cours de lancement. Les produits sont reconnus en chiffres d'affaires lors du lancement de la commercialisation du jeu dans le territoire du contrat de distribution au titre duquel les avances sont versées.

1.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est exclusivement composé de ventes de jeux-vidéos sur support physique ou dématérialisé.

- a) **Produits physiques (ventes retail)** : Les ventes de produits physiques sont comptabilisées à la date de transfert de propriété aux clients, net des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.
- b) **Produits dématérialisés (ventes digitales)** : Les ventes de jeux en téléchargement sont comptabilisées lors du téléchargement par le consommateur final du jeu sur les sites internet de la société ou sur les plateformes de téléchargement tierces (distributeurs digitaux), nettes des remises, ristournes et commissions accordées aux distributeurs.

1.14 Rémunération des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas communiquée par la société car elle conduirait à fournir des renseignements à caractère individuel.

1.15 Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires (y compris les escomptes obtenus ou accordés), les charges d'intérêts sur les emprunts et les gains et pertes de change.

1.16 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé des autres opérations non-récurrentes et non-liées aux investissements dans les jeux.

1.17 Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi

La Société comptabilise un Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) en diminution des charges de personnel. Le CICE a eu pour objet le renforcement du fonds de roulement de la Société (art. 244 quater C du CGI).

2. EXPLICATIONS DES POSTES DE BILAN, DE COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

2.1 Immobilisations incorporelles

Les concessions, brevets, licences et logiciels comprennent les investissements dans les outils de travail de la société.

Les concessions, brevets, licences et logiciels comprennent également les montants versés aux studios prestataires au titre de jeux développés ou en cours de développement et dont la société possède des droits de propriété intellectuelle.

	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Transfert	31/03/2018
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 444		25		1 469
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES	1 444	25	0	0	1 469
Amort brevets, licences, marques, logiciels	(1 389)	(56)			(1 444)
AMORT IMMOS INCORPORELLES	(1 389)	(56)	0	0	(1 444)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	56	(31)	0	0	25

Les amortissements d'immobilisations incorporelles concernent majoritairement un outil progiciel de gestion des droits et de royalties.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de matériel informatique et de travaux d'aménagement et d'agencement des locaux.

	31/12/2016	Acquisitions	Transfert	Cessions	31/03/2018
Constructions et agencements	170	66		(41)	195
Installations générales et agencements	284	10		(2)	292
Autres immobilisations corporelles	467	175	0		643
Immobilisations corporelles en cours	0	12	0		12
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	921	263	0	(43)	1 141
Amort constructions et agencements	(59)	(67)		41	(84)
Amort installations générales et agencements	(180)	(25)		2	(204)
Amort Autres immobilisations corporelles	(261)	(109)			(370)
AMORT IMMOS CORPORELLES	(500)	(201)	0	43	(658)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	421	63	0	0	484

Les acquisitions d'immobilisations corporelles sont composées majoritairement de matériel informatique.

2.3 Immobilisations financières

	31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Transfert	31/03/2018
Titres de participation	1				1
Dépôts de garantie	213	86	(76)		222
Autres immobilisations financières	13				13
Contrat de liquidité - Créances immobilisées	207	211	(275)		143
Contrat de liquidité - Actions propres	116	266	(232)		150
VALEUR BRUTE DES ACTIFS FINANCIERS	549	563	(584)	0	529
Dépréciation des titres de participation	(1)				(1)
VALEUR NETTE DES ACTIFS FINANCIERS	549	563	(584)	0	528

Les immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie bancaire liés aux prêts souscrits, y compris des intérêts courus, ainsi que du compte de liquidité disponible auprès de la société Gilbert Dupont (dans le cadre du contrat de liquidité) qui n'a pas, à la date de clôture, été investi en actions propres.

Liste des filiales et participations :

	Montant de la participation	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Capitaux propres hors résultat	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
FHI US (montants en milliers de dollars USD)	-	100%	420	(22)
2. participations (10 à 50% du capital détenu)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
Néant				

2.4 Stocks et en-cours

	31/03/2018			31/12/2016
	Brut	Provision	Net	Net
Marchandises	90	(4)	86	63
Produits finis	715	(231)	484	413
TOTAL DES STOCKS	805	(235)	570	476

A la clôture, la société procède à la reprise de toutes les dépréciations comptabilisées à la clôture précédente et calcule une nouvelle dépréciation. Au 31 mars 2018, une dotation de 235 K€ et une reprise de 229 K€ ont été comptabilisées, représentant un impact positif de 6 K€ sur le résultat d'exploitation.

2.5 Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières (dépôts de garantie)	222	0	222
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances clients	5 706	5 706	0
Personnel et comptes rattachés	49	49	0
Etat - Impôts sur les bénéfices	1 074	1 074	0
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	2 311	2 311	0
Débiteurs divers	1 488	1 488	0
Charges constatées d'avance	2 356	2 356	0
TOTAL	13 206	12 984	222

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

Au 31/03/2018, il n'y a pas de provision pour dépréciation des comptes clients. Une reprise de provision de 519 K€ a été passée au cours de la période close au 31/03/2018, contre aucune en 2016. Une perte sur créances irrécouvrables a été constatée également pour 519 K€, contre 237 K€ en 2016.

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

Les dépenses sur les jeux en développement comprennent essentiellement les frais de marketing, de production (localisation et test) et de développement additionnel pour les jeux en cours de développement. Ces frais sont comptabilisés en charges lors du lancement des jeux.

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 858	762	1 096	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 704	11 704		
Personnel et comptes rattachés	1 580	1 580		
Sécurité sociale et autres organismes	759	759		
Impôts sur les bénéfices	292	292		
Taxe sur la valeur ajoutée	6	6		
Autres impôts, taxes et assimilés	177	177		
Autres dettes	1 189	1 189		
Produits constatés d'avance	239	239		
Total général	17 803	16 707	1 096	0

2.6 Produits à recevoir

	Montant
Immobilisations financières	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	3 992
Personnel	
Organismes sociaux	
Divers, produits à recevoir	7
Autres créances	11
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
Total	4 010

2.7 Capitaux propres

Au 31 mars 2018, le capital de la société Focus Home Interactive est composé de 5 227 452 actions ordinaires au nominal de 1,20 € entièrement libérées.

Libellé	31/12/2016	Affect. Résultat	Opérations sur capital	Résultat	Autres	Distribution dividendes	31/03/2018
CAPITAL SOCIAL	5 697		576				6 273
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 032		12 537				21 568
PRIMES & ECARTS	9 032	0	12 537	0	0	0	21 568
Réserve légale	779						779
RESERVES	779	0	0	0	0	0	779
Report à nouveau	4 416	5 908	(14)		(4)	(2 516)	7 791
Résultat	5 908	(5 908)		6 342			6 342
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	10 325	0	(14)	6 342	(4)	(2 516)	14 133
CAPITAUX PROPRES	25 833	0	13 099	6 342	(4)	(2 516)	42 754

* Les autres variations de capital correspondent aux reliquats de dividendes provenant de la différence entre les dividendes votés et ceux définitivement versés.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
En début d'exercice	4 747 590	1,2
Actions émises pendant l'exercice	479 862	1,2
En fin d'exercice	5 227 452	1,2

Les 479 862 actions nouvelles émises au cours de la période résultent :

- A hauteur de 11 250 actions suite à l'acquisition définitive d'actions gratuites du plan AGA 2016 du 12/07/2016
- A hauteur de 3 612 actions suite au paiement des dividendes le 05/09/2017
- A hauteur de 5 000 actions suite à l'exercice de leurs bénéficiaires d'options de souscriptions dans le cadre du plan « SO 2015 » attribué le 06/01/2015
- A hauteur de 460 000 actions suite à l'augmentation de capital du 06/12/2017

2.8 Capital potentiel – Instruments dilutifs

La Société a procédé à l'attribution/émission de différentes valeurs mobilières donnant accès au capital. Sont rappelées ci-après les évolutions concernant chacune des catégories de titres donnant accès au capital au cours de la période présentée ainsi que des tableaux synthétiques des plans.

a) Attributions d'actions gratuites (AGA)

Plan AGA 2016 - 2 : Au 4 octobre 2016, la Société a procédé à l'attribution de 8 550 titres dont la délégation a été votée par la Société le 26 novembre 2015.

Plan AGA 2017 - 1 : Au 21 juillet 2017, la Société a procédé à l'attribution de 11 250 titres dont la délégation a été votée par la Société le 13 juillet 2017.

Plan AGA 2017 - 2 : Au 6 octobre 2017, la Société a procédé à l'attribution de 14 450 titres dont la délégation a été votée par la Société le 12 septembre 2017.

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 31 mars 2018.

b) Options de souscription d'actions

En 2015, la Société avait procédé à la création de 200 000 stock-options du plan SO 2015 attribuées au 06/01/2015. Depuis, 193 750 options ont été levées.

En 2017, la Société a procédé à la création de 25 000 stock-options du plan SO 2017 attribuées au 06/10/2017. Depuis, aucune option n'a été levée pour cause de période d'attribution en-cours.

Il s'agit des seuls plans en vigueur au 31 mars 2018.

c) Bons de souscription d'actions

En 2015, la Société avait procédé à la création de 5 000 BSA du plan BSA 2015 attribuées au 06/01/2015 (ouvert pour une période de 10 ans au prix de 9,10€).

Il s'agit du seul plan en vigueur au 31 mars 2018.

	AGA		SO		BSA
Date d'autorisation	21/07/2017	26/11/2015	06/10/2017	06/01/2015	06/01/2015
Date butoire d'exercibilité					06/01/2025
Prix d'exercice			21,3	9,1	9,1
Quantités autorisées	32 527	100 000	25 000	200 000	5 000
Quantités attribuées	25 700	100 000	7 450	200 000	5 000
Quantités exercées				193 750	-

AGA 2016: dont 80 200 définitivement acquises le 26/11/2016; 11 250 définitivement acquis le 12/07/2017; 8 550 attribuées le 04/10/2016 (en cours d'acquisition à la clôture)

AGA 2017 : dont 11250 attribuées le 21/07/2017; et 14 450 attribuées le 06/10/2017

2.9 Provisions inscrites au bilan

	31/12/2016	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	31/03/2018
Provisions pour pertes de change	2	3	(2)	3
Provision pour Indemnités de Fin de Carrière	210	23	(89)	144
Autres prov. pour risques et charges	184	141	(77)	247
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	396	167	(169)	394
Prov. sur immo. titres de participation	1			1
Provisions sur stocks et en cours	229	92	(86)	235
Provisions sur créances clients	519		(519)	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	748	92	(605)	236
TOTAL GENERAL	1 144	259	(774)	630

Les autres provisions pour risques et charges comprennent notamment la provision sur retour.

2.10 Emprunts et dettes financières

	31/12/2016	Remboursements	31/03/2018
Emprunts bancaires (hors découvert)	2 908	(1 061)	1 847
- dont à moins d'un an	1 110		751
- dont à plus d'un an et moins de 5 ans	1 798		1 096
- dont à plus de 5 ans	0		0
Emprunts et dettes financières	2 908	(1 061)	1 847

L'endettement financier brut hors découverts bancaires inclut deux emprunts bancaires ainsi qu'un prêt OSEO et un prêt BPI renégocié en novembre 2017. Ces emprunts sont assortis de covenants financiers, ces derniers sont respectés (se reporter à la note 3.26 sur les engagements).

Les emprunts et dettes financières sont des emprunts en Euros à taux fixes dont les modalités sont détaillées ci-dessous

	Montant nominal	Taux nominal	Durée et modalités de remboursement	Date de souscription	Solde au 31 12 2016	Solde au 31 03 2018
Prêt OSEO 1	300 K€	5,04% fixe	7 ans avec 1er remboursement en capital différé au 31 mai 2013 (20 trimestrialités)	févr-11	75	-
Prêt OSEO 2	550 K€	2,37% fixe	7 ans avec 1er remboursement en capital différé au 1er août 2014 (20 trimestrialités)	juil-12	330	193
Crédit du Nord	650 K€	4,06% fixe	5 ans en 60 mensualités sans différé	août 12	106	-
Banque Palatine	450 K€	4,06% fixe	5 ans avec une 1ère trimestrialité décalée en déc 2012 (puis 20 trimestrialités)	sept-12	73	-
Prêt BPI	1 500 K€	3,11% fixe	7 ans avec 1er remboursement en capital différé au 31 octobre 2016 (20 trimestrialités)	juil-14	1 425	-
Banque Palatine	750 K€	2,5% fixe	5 ans avec une 1ère trimestrialité décalée en nov 2014 (puis 20 trimestrialités)	août-14	424	235
HSBC	750 K€	2,04% fixe	5 ans avec 1er remboursement en capital différé au 1er janvier 2015 (20 trimestrialités)	août-14	459	271
BPI 1,2M€ (1,5M€ renégocié)	1 200 K€	2,39% fixe	5 ans en 20 trimestrialités sans différé	oct-17	-	1 140

2.11 Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 161
Dettes fiscales et sociales	2 238
Autres dettes	1 175
	13 582

2.12 Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Participations	1
Créances clients et comptes rattachés	24
Autres créances	7
Dettes fournisseurs	450
Autres créances	1 295

Les éléments présentés ci-dessus concernent exclusivement la société FHI US avec laquelle les transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

2.13 Effectif

	31/03/2018	31/12/2016
Cadres	19	19
Agents de maîtrise et techniciens	14	15
Employés	64	45
Total Effectif moyen	97	79

2.14 Résultat financier

	31/03/2018	31/12/2016	Variation
Gain de change	620	257	363
Autres produits financiers	47	32	15
Produits financiers	667	289	378
Perte de change	404	359	44
Intérêts financiers	92	96	(4)
Autres charges financières	3	5	(2)
Charges financières	498	460	38
RESULTAT FINANCIER	168	(172)	340

2.15 Résultat exceptionnel

	31/03/2018	31/12/2016	Variation
Reprises d'amortissements et provisions	36	39	(3)
Bonis provenant du contrat de liquidité	116	134	(18)
Autres produits exceptionnels	60	1	59
Produits exceptionnels	213	174	38
Dotations aux amortissements et provisions	0	111	(111)
Amendes et pénalités		4	(4)
Malis provenant du contrat de liquidité	146	167	(21)
Autres charges exceptionnelles	113		113
Charges exceptionnelles	259	282	(23)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(46)	(107)	61

2.16 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	31/03/2018
Résultat d'exploitation	(3 055)
Dons	(2)
Résultat financier	28
Résultat exceptionnel	28
Contribution sociale	(82)
Autres éléments	20
Impôts sur les sociétés	(3 063)

Situation fiscale différée

Impôts payés d'avance sur :	
- charges non déductibles temporairement :	724
Total allègements	724
Total accroissements	0
Situation fiscale différée	(724)

2.17 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : Focus Home Interactive
 Forme juridique : Société Anonyme au capital de 6 272 942 €
 Adresse du siège social : 11, rue de Cambrai, 75019 Paris.

La société fait partie d'un périmètre de consolidation comptable dont elle est tête de groupe.

2.18 Engagements hors bilan

1- Engagements donnés

a) Engagements donnés aux studios et ayants-droits

Au 31 mars 2018, le Groupe a signé des contrats d'acquisition de droits d'édition et de distribution avec les studios et des contrats de licence portant sur les droits d'adaptation d'une marque ou titre avec les ayants-droits de la marque, titre ou franchise concernée. Les sommes restantes à verser s'élèvent à 31 328 K€ (30 559 K€ envers les studios et 769 K€ envers les ayants droits titulaires de marque, titre ou franchise). Ils étaient de 16 001 K€ (14 697 K€ envers les studios et 1 304 K€ envers les ayants droits titulaires de marque, titre ou franchise) au 31 décembre 2016.

Une fois versées, ces sommes seront comptabilisées au poste avances versées à l'actif du Bilan et seront recyclées en compte de résultat selon le principe décrit en note 1.8.

b) Engagements de Locations Simples

Les locations comprennent un bail immobilier signé le 1er mai 2014 pour le siège du Groupe complété par un avenant signé le 2 mars 2015 et par un bail dérogatoire signé le 19 janvier 2017 pour un espace additionnel.

c) Autres contrats de location

Le Groupe loue également certains équipements sous des contrats de locations résiliables.

d) Crédit-baux

Le Groupe a des contrats de location en crédit-bail sur du matériel mais qui ne relève pas d'un caractère significatif.

e) Covenants bancaires

Le Groupe doit respecter des ratios sur ses fonds propres, son endettement, sa situation nette et ses dettes à moyen terme.

Au 31 mars 2018, le Groupe est en conformité avec tous ces ratios

f) Couvertures de change

L'exposition du Groupe au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses dans cette monnaie.

Voir note 1.9 pour les informations concernant la politique de couverture des risques de devises.

g) Dailly

Au 31 mars 2018, le Groupe ne présente aucun Dailly en-cours.

2- Engagements reçus

La société a établi avec la société Nabuboto, également principale actionnaire du Groupe, une convention en garantie de prêt bancaire accordé en 2012 d'un montant de 250 K€ par nantissement d'actions du Groupe. Une deuxième convention de garantie de prêt bancaire accordé en 2014 a été signé pour un montant de 375 K€ par nantissement d'actions du Groupe.

Les garanties portées par Nabuboto ont donné lieu à des apports de contre-garantie par OSEO à la hauteur de 40% du capital restant dû au titre des prêts 2012 et par la BPI à la hauteur de 30% du capital restant dû au titre des prêts 2014.

La société a souscrit un contrat d'affacturage avec la société Finifac et bénéficie de lignes de Dailly avec ses banques.

La société bénéficie d'engagements de la part de ses banques et partenaires financiers sur les lignes de crédits à tirage « revolving » ou de facilité de caisse s'élevant à 11 M€.

2.19 Transactions avec les parties liées

La société rémunère ses mandataires, dont les membres du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire.

Rémunérations en milliers d'euros	31/03/2018	31/12/2016
Indemnités de mandat (1)	45	36
Prestations de services (2)	29	19
Jetons de présence (3)	50	40
TOTAL	124	95

(1) Indemnités de mandat au titre du mandat du Président du conseil de surveillance.

(2) Montant chargé au titre d'une convention de prestations de services conclues avec la société CSA Consultants dont Madame Wancin, actionnaire et membre du conseil de surveillance de la Société, est actionnaire.

(3) Jetons de présence dus aux membres du conseil de surveillance.

La Société n'a pas identifié d'autres transactions conclues avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché ou ayant un impact matériel sur les comptes, à ce titre aucune information complémentaire visée par l'article R.123-198 11 du Code de commerce n'est nécessaire.